

DR ETIENNE LEVESQUE
 rue Notre-Dame,
 Ste-Marie, Beauce,
 Tél: 386
 Bureau à toutes heures
 Semaine et dimanche



Le Guide

Pharmacie La Rocque
 G. A. LA ROCQUE, PROP.
 Pharmacien-Chimiste
 Prescriptions - Remèdes Cosmétiques.
 Ste-Marie, (Bce) - Tél: 353
 287 Notre-Dame

LES FAUSSES notes N'EMPECHENT pas L'HARMONIE

Regards sans Egard

par G. A.

Manquons-nous de caractère en achetant à l'empétement?

On dit souvent, l'argent n'a pas de valeur, mais on oublie que les gens n'ont guère le sens des valeurs. On achète sans raison, sans besoin réel, sans gêne et sans argent. Il faut vivre avec l'argent des autres dit-on couramment alors pourquoi se priver? Belle philosophie qui illustre bien la pauvreté d'esprit et de coeur de ces gens désabusés. Au lieu de faire des sacrifices, de pratiquer une certaine économie en vue de se procurer ce que l'on a besoin, au lieu d'attendre le moment propice pour faire ses achats, l'on dépense tout l'argent que l'on a, et même celui qu'on n'a pas. Ce qu'il y a de pire encore, l'on s'endette au point de trouver tout à fait normal de vivre endetté sans pouvoir jamais s'affranchir totalement de ses obligations. Avons-nous perdu le sens de l'honneur? Croyons-nous encore aux vertus d'une vie économe? Avons-nous peur de nous imposer des sacrifices pour nous procurer ce que d'autres plus fortunés que nous peuvent obtenir sans gêne? Pourquoi toujours viser à épater ses concitoyens, en faisant montre d'un luxe qu'on ne peut guère justifier à moins de contracter des dettes? Trop de gens s'imaginent à tort que le marchand est doublé d'un banquier. Il doit non seulement supporter un stock considérable de marchandise, mais aussi le crédit de nombre de gens exigeants, égoïstes, sans honneur. L'on trouve bien normal de rouler en automobile, de pratiquer les sports les plus dispendieux, de jouer à l'argent, de ne manquer aucun spectacle ou aucune réception, de s'habiller comme un prince et de faire une vie de pacha. Mais qu'on nous demande avec raison de régler ses petits comptes, l'on crie au scandale, l'on tempête, l'on braille qu'on n'a pas d'argent, que la vie est trop chère, que le gouvernement ne nous en donne pas assez, que les taxes sont trop lourdes, que les marchands sont capables d'attendre. Bref, l'on blâme tout le monde, sauf évidemment, le vrai coupable, soi-même. On oublie que nous ne sommes pas les seuls à vouloir profiter du crédit d'une façon exagérée. Un compte de \$20.00 n'est certes pas une somme très considérable pour un marchand, mais si cent autres clients laissent également trainer un compte de \$20.00, le montant total de crédit accumulé peut risquer à la longue, de gêner l'administration profitable du commerce. Il est bon et même nécessaire parfois de profiter des facilités de crédit que nous offrent nos marchands, surtout pour l'achat de morceaux dispendieux. Mais pourquoi croire qu'il faut nécessairement acheter tout à crédit et surtout vouloir se persuader qu'en agissant ainsi, l'on peut différer le paiement et finir par l'oublier complètement. Plusieurs personnes se feront un point d'honneur de ne pas voler ou de ne pas s'engager dans des pratiques frauduleuses. Cependant, ils estiment être de braves citoyens en ne payant pas leurs dettes parce que cela les obligerait à se priver d'un luxe et d'un train de vie qu'ils ne peuvent en toute justice se permettre. Profitions du crédit bien sûr, mais pas dans la mesure de mettre le crédit des autres en danger.

Jeunesse Musicale de la Beauce

Jeudi, 24 octobre, 1957

Les Jeunesses Musicales de la Beauce sont en pleine période d'organisation. Et elles se promettent une saison très brillante, si l'on en juge par les artistes éminents qu'elles accueilleront au cours de leur saison musicale 1957-1958. Renée Morissette et Victor Bouchard, pianistes-duettistes sont les premiers en liste. Viennent ensuite Georges Gourdet, saxophoniste, accompagné au piano par Jacqueline Richard; puis un groupe d'artistes français qui présentent "Le Ventri-loque", comédie lyrique et choré-graphique en un acte de Marcel Landowski et "Le Téléphone", opé-ra-bouffe en un acte de Gian-Carlo Menotti; et enfin le très célèbre artiste Otto Joachim, accompagné au piano par John Newmark. Comme par les années passées, les concerts auront lieu au Petit Séminaire de Saint-Georges de Beauce: dans l'après-midi à 4 heures pour la section étudiante des différents collèges et convents de la région; le soir à 8 heures précises pour la section des non-étudiants et des Membres d'Honneur. Jeudi, le 24 octobre prochain, les Jeunesses Musicales de la Beauce se comptent heureuses de recevoir le Président même des J.M. de la

Beauce. Les citoyens de Ste-Marie aiment le beau, désirent le progrès et apprécient la tranquillité. Ils aiment les situations franches, les explications précises, même s'ils hésitent parfois à se prononcer ouvertement contre certains projets ou certaines tendances, risquant de les entraîner en dehors des normes d'une sage prudence. Nos concitoyens sont paisibles et acceptent volontiers les conseils et les directives de ceux qui vraiment pensent et agissent dans l'intérêt du bien commun. Il existe certes chez-nous des divergences de vues, des petites querelles personnelles, des jalousies de salon, des ambitions non satisfaites comme des bouderies d'écoliers, mais toutes ces fausses notes, ne nous empêchent pas de faire face à la musique avec confiance et de nous faire apprécier l'harmonie qui subsiste tout de même.

Nos félicitations
 A une réunion de tous les vendeurs de la Compagnie Chrysler tenue à Montréal, le Garage J.-A. E. Bégin de Thetford Mines a été mentionné comme étant le plus vieux vendeur depuis 27 ans. Nos félicitations au vendeur M. Jean Morissette.

L'EXTERNAT ET LE COLLEGE SONT FERMES
Gagnant du concours précédant la vente à 1^{er} à la Pharmacie La Rocque
 Des prix ont été gagnés lors des deux tirages qui eurent lieu à la Pharmacie La Rocque de Ste-Marie. Pour le tirage du 5 octobre trois prix furent gagnés, ce sont: 1^{er} prix: "Grille-pain" automatique, Mlle Huguette Drouin. 2^{ème} prix: (Bonbonnière de chocolats 1 lb), Mlle Jeanne Pelchat. 3^{ème} prix: (Bonbonnière de chocolats 1 lb) Mlle Françoise Drouin.

Concert tout spécial à Vallée-Jct
 Jeudi le 31 octobre à la salle paroissiale de Vallée-Jonction aura lieu un magnifique concert donné par le chœur de garçons de l'université St-Louis d'Edmondston N. B. sous l'habile direction du Révérend Père Paul-Marcel Poulin. Le Père Poulin est un ancien de Vallée-Jonction; nous espérons que tous ses parents et amis se feront un devoir de venir l'encourager. Les billets seront en vente dès la semaine prochaine aux adresses suivantes: Mme Clément Labbé, Messieurs Hector Cloutier et Hector Poulin. Ce concert est sous le distingué patronage de M. le Curé Joseph Olivier.

Décès de Mme Pierre Fortin de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe
 Vendredi le 11 octobre 1957 dé-cédait à l'âge de 70 ans, Mme Pierre Fortin de N.-D. de la Guadeloupe. La défunte laisse dans le deuil en plus de son époux, son garçon de Ste-Marie, M. Robert Fortin, employé à la Cie Charles Chassé et Fils ainsi que sa fille Mme Gérard Demers (Alice Fortin) de Ste-Marie. Les funérailles ont eu lieu mardi le 15 octobre en l'église de Ste-Evariste. Notre journal présente ses plus sincères condoléances à la famille éplorée par ce deuil.

Bienvenue au Frère Gervais Carter
 La population de Ste-Marie sera heureuse d'apprendre que le Révérend Frère Gervais Carter sera de retour parmi nous bientôt puisqu'il arrivera à Québec Jeudi le 16 octobre à bord de l'Empress of Bri-tain. Le Frère Carter était en mission depuis 4 ans 1/2 à Mbolié au Cameroun Français. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

VRAIMENT
 L'idée qu'on se fait, en certains milieux, notamment quant aux projets d'envergure internationale, qu'il faut en appeler à l'entreprise d'Etat parce que l'industrie libre est incapable, est une fausse croyance. L'entreprise privée peut exécuter à bonne fin tout travail, tout projet dont est capable l'initiative étatisée. Et dans la plupart des cas, l'entreprise privée peut le faire à meilleur marché. Si elle refuse de se lancer dans une entreprise, c'est d'ordinaire pour des raisons dictées par la prudence et la bonne économie. Et quand le Gouvernement, alors, décide d'agir en place et d'entrer en scène, c'est le contribuable, ce coqnon de payant, comme disaient les anciens, qui écope, qui paie les pots cassés.

Intéressante assemblée du Jeune Commerce

Monsieur le président fit l'ouverture de l'assemblée vers huit heures. A peu près tous les membres attendus étaient présents. Un enthousiasme étonnant régnait alors dans l'assistance. La discussion fut très animée et ordonnée. Le point principal de cette première assemblée générale fut la formation des divers comités, tels: Comité de pratique oratoire, Comité des affaires scolaires, Comité des affaires municipales, Comité des loisirs, Comité des affaires industrielles, Comité des relations extérieures, Comité "Réveil monument aux morts", Comité d'illumination du temps des fêtes. Il nous fait plaisir de remercier les responsables de chaque comité qui ont voulu d'emblée accepter diverses charges parfois assez laborieuses. Ils ont maintenu par là, le véritable esprit social dont veut

Soucoupes Volantes

PAK RENE CARRIER

Ste-Marie change d'aspect
 Le futur aspect de Ste-Marie se dessine tranquillement à mesure que les travaux sur la nouvelle route nationale avance et que les travaux de voirie entrepris par nos édiles se continuent. Si vous voulez avoir une vue d'ensemble de ces travaux vous n'avez qu'à descendre par la route Carter et à prendre la nouvelle rue qui part de cette route près de la voie ferrée et qui se dirige vers le quartier appelé le "petit Canada" où vous pourrez vous rendre en empruntant le prolongement d'une des nombreuses rues de ce quartier. Très bientôt d'après ce que l'on peut voir nous aurons 2 grandes artères qui traverseront notre petite ville de part en part en plus de la rue Notre-Dame, ce qui aura pour effet de décongestionner la circulation tout en fournissant à des nombreux citoyens des centaines de lots à bâtir. D'un autre côté notre petite ville ne ressemblera plus à un long village comme autrefois puisque l'orientation de la construction se fera à l'avenir un peu plus en largeur et un peu moins en longueur. Il n'y a pas de doute que le haut du village profitera à tout point de vue de ces nouveaux développements car c'est facile à voir qu'un nouveau quartier se développera rapidement à l'est de la future route nationale aux environs de la route Carter. Le bas du village est appelé lui aussi à se développer rapidement d'autant plus qu'il y a dans ce secteur aussi beaucoup plus de lots à bâtir qu'autrefois. Ste-Marie grandit rapidement tout en mariant avec bonheur les avantages de la grande ville et les plaisirs de la vie à la campagne et en tenant compte aussi bien de l'aspect industriel que de l'intérêt touristique de tous ces quartiers.

La Reine et le français
 Sans vouloir m'extasier sur les quelques phrases de français prononcées par la reine et sans vouloir chercher une signification particulière à ces phrases, je dois admettre que c'est avec beaucoup de grâce et de simplicité qu'elle a salué tous les citoyens de langue française du pays. Avec cette nouvelle leçon de bilinguisme venant de la plus haute autorité du Commonwealth j'espère que plusieurs canadiens des autres provinces comprendront qu'il est opportun d'apprendre le plus tôt possible à parler le français surtout pour ceux qui se dirigent vers la politique ou qui transigent régulièrement avec des citoyens du Québec. Il faut admettre que depuis quelques années les choses ont bien changé puisqu'aujourd'hui plusieurs politiciens et HOMMES D'AFFAIRES des autres PROVINCES se débrouillent assez bien en français mais ils ont encore des progrès à faire pour atteindre la proportion de bilingues que nous possédons dans la province de Québec. Reconnaissons donc que la reine a fait un effort utile et très apprécié pour la compréhension mutuelle des deux races principales qui se partagent notre beau et grand pays. En terminant nous lui souhaitons ainsi qu'à son mari, le prince Philip, le plus heureux voyage de toute leur vie qui nous l'espérons sera longue et remplie de félicité.

Championnat à Milwaukee
 Tel que prévu dans notre journal après les deux premières parties de la série mondiale entre les Braves de Milwaukee et les Yankees de New-York, les Braves ont remporté cette grande classique du baseball pour la première fois de l'histoire de Milwaukee. Cependant il faut admettre que nous avons fait une légère erreur en prédisant une victoire de 4 parties à 2 pour les Braves et que les Yankees les ont forcés à gagner par 4 parties à trois. Burdette a été la grande étoile de cette classique en gagnant trois des quatre parties des Braves et en recevant une aide précieuse de ses coéquipiers qui n'ont pas fait je crois aucune erreur coûteuse de toute la série. La population de Milwaukee méritait ce championnat car c'est la plus sportive et la plus fidèle de toutes les grandes villes américaines et l'on parlera encore longtemps de la réception réservée aux champions pour la simple raison qu'une réception aussi délirante ne s'était jamais vue à Milwaukee auparavant.

Reception
 Mlle Louise Simard recevait chez elle dimanche le 6 oct. dans l'après-midi, un groupe d'amis, employes à la Corporation de Téléphone de Ste-Marie ou elle travaillent comme opératrices. On y remarquait: Mlle Suzanne Poulin et M. Fernand Marcoux, Mlle Marielle Drouin, Mlle Louise Gagnon, Mlle Mariette Gagnon, Mlle Monique Bégin et M. Paul-E. Couture, Mlle Cécile Couture. Nos sincères félicitations.

Note
 M. et Mme William Carter de Sugar City, Idaho sont de passage à Ste-Marie chez M. et Mme Stephen Carter à l'occasion de l'arrivée du Rev. Frère Gervais Carter. Nous leur souhaitons un heureux séjour parmi nous.

Nous devons nous limiter
 Nous annoncions dans notre édition de vendredi que le journal sortirait dorénavant le mercredi de chaque semaine. De ce fait, vous recevrez votre édition comme d'habitude si vous l'avez commandé mais avec cette différence que le Guide ne sera pas le journal complet que l'on avait espéré. Comme nous sommes dans l'obligation de mettre le journal sous presse le plus tôt possible nous devons nous limiter à faire une sélection de nos articles et à nous contenter de publier les quelques nouvelles qui ont été composées pour le journal de cette semaine. Nous demandons à nos lecteurs de vouloir bien nous pardonner cet état de chose qui se répèrera sans doute la semaine prochaine lorsque nous aurons repris la publication régulière soit le mercredi.

DR MAURICE JACQUES
 294 Notre-Dame - Ste-Marie, Beauce - Tél: 76
HEURES DE BUREAU
 Tous les jours de la semaine
 De 2 heures à 5 heures p. m. et de 7 heures à 9 heures p. m.
LE DIMANCHE:
 De 10.30 heures à midi
 Cas d'Urgence à toute heure.



M. Jean-M. Carette
Fondateur
Mme Jean-M. Carette
Directrice-gérante

GERANT DE PUBLICITE: André Carette
REDACTRICE EN CHEF: Denyse Carette
NOUVELLISTES: Jean Carette
REDACTEURS ASSOCIES: René Carrier, G.-A. La Rocque, Raymond Duval, J. M. Fortin, Carl Darac
COLLABORATEURS: Colbert Boucher, Bernard St-Jacques, Roger Lacasse, Julien Poulin.



Journal Hebdomadaire

Membre de l'A. P. I.
Membre de la Société des Gens de Lettres

Imprimés par les Ateliers "Le Guide" Enrg.
à 9, rue Saint-Antoine
Sainte-Marie de Beauce — Québec, Canada
Tél.: (Rés.) 6 — Tél.: (Atelier) 92

autorisé comme envoi postal de 2e classe,
Ministère des postes, Ottawa.
FONDE EN 1930



ABONNEMENT

COMTE \$2.00 ETAT-UNIS \$3.00
QUEBEC \$2.00

Chronique municipale

Procès-verbal de la session générale et mensuelle du Conseil Municipal du village de Ste-Marie, tenue mardi le 3 septembre 1957, aux lieux et heures ordinaires des sessions du conseil, à laquelle sont présents MM. les conseillers Viateur Grégoire, Emile Nadeau, Louis Maurice Roy, Emile Labbé, Laval Turmel, Arthur Marquis sous la présidence de son Honneur le Maire Paul Vachon.

Résolu que le procès-verbal de la dernière session soit adopté tel qu'il est.

Résolu que le procès-verbal de la dernière session soit adopté tel qu'il est.

Absolu que les comptes soient approuvés et payés.

Considérant que la corporation du village de Ste-Marie de Beauce projette d'ouvrir une rue dont le tracé suit le côté-nord-est de la ligne de chemin de fer le Québec Central en partant de l'avenue St-Honoré jusqu'à la route Carter.

Il est proposé, secondé et résolu à l'unanimité que la corpora-

tion du village de Ste-Marie, Bce achète de M. Davila Grenier, journalier de Ste-Marie, un certain terrain situé à Ste-Marie, Bce, mesurant cinquante pieds de front sur cent vingt-deux pieds de profondeur, le tout plus ou moins, mesure anglaise, borné en front au sud-est au terrain de la corporation, en profondeur au nord-ouest et d'un côté au nord-est au terrain appartenant à la Corporation, et du côté sud-ouest partie à celui de Gérard Grenier et partie à celui de Davila Grenier, connu et désigné ledit terrain comme faisant partie du lot numéro quatre cent quarante-deux du cadastre officiel pour la paroisse de Ste-Marie, Bce circonstances et dépendances.

Pour le prix et somme de sept cent cinquante dollars payable (\$750.00) comptant lors de la signature du contrat notarié. Et il est résolu que le maire Paul Vachon et le secrétaire trésorier soient autorisés à signer l'acte de vente à cet effet.

Attendu que les ingénieurs du ministère de la Voirie ont terminé le tracé de la nouvelle route provinciale qui doit passer dans les limites du village de Ste-Marie, Bce, Plan no (226 2B).

Attendu que le tracé rencontre bien les exigences de ce conseil formulées dans une demande faite au Ministère de la Voirie le 3 octobre 1955 à l'effet de faire le tracé d'une route provinciale à l'endroit qui serait le plus convenable pour la population de Ste-Marie.

Il est résolu que le tracé actuellement établi par les ingénieurs du Ministère de la Voirie soit accepté, et que demande soit faite aux autorités de ce département de bien vouloir procéder sans plus tarder à sa réalisation.

Attendu que par son règlement numéro 152 adopté le dixième jour de janvier 1953, le conseil a été autorisé de pourvoir à l'éclairage municipal et de s'entendre avec

toute personne, société ou corporation pour cette fin ainsi que pour octroyer une franchise pour la distribution de l'électricité dans les limites de la Municipalité.

Attendu que la Compagnie "The Shawinigan Water and Power Company" a proposé à la corporation un contrat dans les termes suivants:

1. La Corporation accorde à "The Shawinigan Water and Power Company" le droit de construire, ériger et maintenir dans la municipalité toute installation ou autre nécessaire ou utile à procurer l'éclairage, la chaleur ou la force motrice durant la période du présent contrat et la Compagnie s'engage à maintenir l'installation nécessaire et utile à ces fins;

2. Les arbres qui nuisent aux lignes dans les rues, chemins ou places publiques seront émondés aux frais de la Compagnie après que celle-ci aura donné à la Corporation un avis de huit (8) jours du temps où l'émondage devra se faire.

3. Si la Corporation néglige de déléguer un représentant pour diriger cette opération la Compagnie en assumera la direction et procédera de la façon la moins dommageable possible.

Dans le cas d'urgence, la Compagnie fera l'émondage sans avis préalable à la Corporation;

3. Lorsque la Corporation demandera à la Compagnie de déplacer certains poteaux de son réseau de distribution, les frais seront re-

portés de la façon suivante:
a) Poteaux dans les rues, obstruant l'entrée de nouvelles rues ou résidences; le coût sera supporté par la Compagnie.

b) Poteaux dans les rues à être élargis et poteaux placés dans la ligne du trottoir; la Compagnie et la Corporation paieront chacune 50 p. 100 des frais.

c) Tous les autres déplacements de poteaux demandés par la corporation seront aux frais de celle-ci sauf ordonnance contraire de la Régie Provinciale de l'Electricité.

4. Lorsque la Compagnie fera des travaux dans les rues et places publiques, elle devra, sans délai inutile, remettre les lieux dans le même état qu'avant les travaux;

5. La Compagnie sera responsable des dommages qu'elle pourra causer aux propriétés de la Corporation par suite des travaux entrepris en conséquences des présentes. Elle devra aussi garantir la Corporation contre les dommages causés aux tiers, mais seulement dans le cas où ceux-ci pourraient légalement réclamer de la Corporation et que ces dommages seraient la conséquence des travaux entrepris en vertu des présentes;

6. Toute l'énergie ou pouvoir dont la corporation pourra avoir besoin pour l'éclairage des rues, places publiques, établissements de la Corporation, chauffage électrique ou force motrice, etc., etc., sera achetée de la Compagnie qui fournira le tout suivant les taux qu'elle a déposés à la Régie Provinciale de l'Electricité et aux conditions établies par les règlements de cet organisme.

Les taux des divers services électriques fournis par la Corporation aux consommateurs de la Municipalité seront également déposés par elle à la Régie Provinciale de l'Electricité;

7. Le prix net pour l'éclairage des rues de la Municipalité est de \$27. par lampe de 2500 Lumens par année et payable mensuellement.

La manœuvre de l'interruption du système d'éclairage des rues ainsi que le remplacement des ampoules et l'entretien des lampes sont aux frais de la Compagnie si le présent contrat couvre (5) lampes de rues ou plus; autrement ils sont à la charge de la Corporation;

8. La période de durée du présent contrat est de cinq (5) années, commençant le 1er septembre 1957 et expirant le 31 août 1962. La Corporation contracte dès maintenant avec la compagnie pour 161 lampes de rues de 2500 Lumens pour la période de ce contrat. Ces lampes seront placées à une distance approximative de 375 pieds l'une de l'autre.

9. La Compagnie ne sera pas tenue de distribuer l'éclairage, la chaleur ou la force motrice à au-delà de trois cents (300) pieds de la dernière lumière de rue sur chaque rue. Si quelque difficulté survient à ce sujet, elle sera soumise à la Régie Provinciale de l'Electricité dont la décision finale;

10. Rien dans le présent contrat ne doit être interprété comme donnant à la Compagnie un privilège

exclusif de fournir le courant électrique aux particuliers ou consommateurs de la Corporation;

11. Si pour quelque cause ou raison qui ce soit, il se produit une interruption totale de plus de vingt-quatre heures consécutives dans la fourniture de l'électricité pour l'éclairage des rues, la Compagnie accordera à la Corporation une réduction de compte proportionnelle à la durée de l'interruption, mais cette réduction est strictement limitée à l'éclairage municipal.

La Compagnie ne sera responsable d'aucune perte, dommage ou accident résultant de toute interruption quelconque dans la fourniture de l'électricité dans la Municipalité, soit pour l'éclairage municipal, soit pour toute autre distribution électrique quelconque faite à la Municipalité ou aux particuliers, sauf la réduction précitée.

Il est résolu:
Que le contrat, tel que proposé soit accepté;

Que les lampes de rues prévues le dit contrat soient placées telles qu'elles existent.

Que la présente résolution, dès que la Compagnie en aura accepté les termes et conditions, tiendra lieu de contrat entre la corporation et la compagnie et ce contrat aura force et effet à compter de la présente résolution.

Attendu que la corporation du village de Ste-Marie, Bce, projette de construire un boulevard sur le côté sud-ouest de la ligne de chemin de fer Le Québec Central en partant de l'avenue du Collège jusqu'à l'avenue des Saules et qu'il est nécessaire par conséquent d'acquiescer tout terrain situé dans l'enceinte du futur boulevard.

Il est proposé, secondé et résolu à l'unanimité que la corporation du village de Ste-Marie, Bce, achète de la Compagnie de chemin de fer Le Québec Central, un certain terrain situé à Ste-Marie, Bce, mesurant cent dix-huit pieds de front au nord-ouest, sur quatre-vingt-seize pieds de profondeur, le tout mesuré anglaise, borné en front au nord-ouest à l'avenue St-Patrice, en profondeur au sud-est à la partie du lot cinq cent soixante-six du cadastre de Ste-Marie, Bce, appartenant à cette corporation, du côté nord-est à la ligne du chemin de fer Le Québec Central, et du côté sud-ouest au cours d'eau dit le Marais, connu et désigné ledit terrain comme étant une partie du lot numéro cinq-cent quatre-vingt-quatorze (Pte 594) du cadastre officiel de Ste-Marie, Bce, circonstances et dépendances.

Pour le prix et somme de neuf cent cinquante dollars (\$950.00) comptant.

Et il est résolu que le maire Paul Vachon et le secrétaire trésorier soient autorisés à signer tout acte à cet effet.

Il est résolu de réclamer la somme de \$12.50 à Clément Fortin pour l'installation de son égoût.

Le conseil prend connaissance des lettres envoyées par Me Robert Cliche, avocat, relativement aux réclamations faites par MM. Rolland Poulin et Emile Verreault pour les dommages occasionnés sur leurs propriétés lors de l'installation de la conduite d'adduction de l'aqueduc municipal.

Il est résolu à l'unanimité que ces réclamations soient remises à M. Ls-Alfred Ferland, avocat, qui est autorisé par les présentes à agir procureur de ce conseil.

Il est également résolu d'avertir les cultivateurs qui n'ont pas été vus pour un règlement relatif au passage du tuyau d'aqueduc sur leurs propriétés, qu'un représentant de la municipalité se rendra chez-eux dans le courant du mois de septembre.

Le Conseil constate que certains des contrats relatifs aux droits de

passage du tuyau d'aqueduc accordés à la municipalité par le Québec Central.

Le Conseil constate que certains droits de passage mentionnés dans le contrat n'ont pas été utilisés.

Il est résolu d'informer Le Québec Central de cet état de chose. Le Conseil prend connaissance de l'avis de la Compagnie The Shawinigan Water and Power relativement à l'installation d'une section de ligne de 3000 volts dans les limites de la municipalité du village de Ste-Marie, Bce, ainsi que des places à cet effet.

Le Conseil déclare n'avoir aucune objection pour interdire la construction de cette ligne.

Le Conseil prend connaissance des soumissions présentées en vue de l'engagement comme opérateur de cinématographe au Théâtre Le Centre Récréatif.

Il y a quatre soumissions soit: Bertrand Sévigny, Eddy Frenette, Jean-Paul Nadeau et Marcel Savoie.

Les deux premiers demandent vingt-cinq dollars par semaine et les derniers trente dollars par semaine.

Il est résolu d'engager M. Bertrand Sévigny comme opérateur de cinématographe à raison de \$25.00 la semaine pour un an à compter du 13 septembre 1957. M. Sévigny devra se trouver lui-même un remplaçant s'il s'absente.

Il est entendu que M. Frenette sera considéré comme premier substituant à M. Sévigny.

Considérant que la Corporation du Village de Ste-Marie, Bce, projette d'avoir une route dont le tracé suit le côté nord-est de la ligne de chemin de fer Le Québec Central en partant de l'avenue St-Georges jusqu'à l'avenue St-Honoré.

Il est résolu à l'unanimité que la construction de cette rue soit autorisée et que les travaux faits à date soient acceptés.

Il est également résolu d'autoriser certains travaux sur la nouvelle rue qui doit relier la place publique de l'église à la nouvelle route provinciale en traversant la ligne du chemin de fer et en passant entre le couvent de la Congrégation Notre-Dame et la propriété du Dr J. A. St-Jacques.

Le Conseil prend connaissance de responsabilité envoyé par M. Lionel

Breton relativement aux travaux faits par Joseph Pouliot aux limites de sa propriété.

Il est résolu d'informer M. Breton que le Conseil n'est pas responsable des actes et faits de M. Pouliot.

Le Conseil prend connaissance du rapport du profit des trottoirs de l'avenue des Erables préparé par M. Jules Deblois.

Résolu que ce rapport soit accepté.

Le Conseil prend connaissance de la réclamation de l'association de compositeurs, auteurs et éditeurs du Canada Ltée.

Cette réclamation s'élève à \$43.60. Il est résolu de payer cette somme.

Le Conseil prend connaissance des soumissions demandées pour la construction de la clôture de fer à installer autour du filtre de l'aqueduc municipal.

Drouin et Frères a présenté une soumission au prix de \$2,775.00.

Il est résolu que le conseil fera lui-même la construction de cette clôture et qu'il soit remis à M. Jean-Thomas Fecteau la commande de clôture nécessaire.

(Suite à la page 7)

AUX LECTEURS

"LE GUIDE" demande aux lecteurs de ce journal de bien vouloir contribuer à le rendre plus intéressant et de faire de ces colonnes les leurs. Si des amis vous visitent, il n'y a pas de plus beau compliment à faire à vos invités, que de mentionner leurs noms dans votre page locale. Nous publions aussi les fêtes de famille, partie de cartes et tout ce qui constitue une nouvelle gratuitement. Ecrivez, venez ou téléphonez-nous, nous sommes à votre service.

Le Guide et le Dorchester

Ste-Marie de Beauce
Tél: 92 Tél: 6

Pour de

L'HUILE A CHAUFFAGE

- de première qualité
- un service rapide
- une livraison régulière

Adressez-vous à:

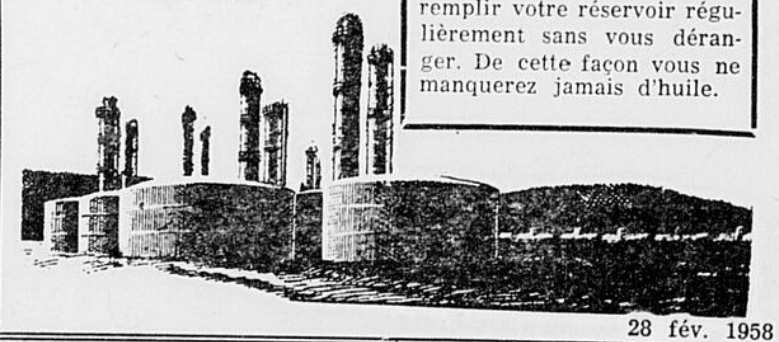
Lévis Petroleum Co. Ltée.

H. COTE, président

LEVIS

Tél: (Frais renversés)
TE 7-5181

Si vous le désirez nous nous occuperons de remplir votre réservoir régulièrement sans vous déranger. De cette façon vous ne manquerez jamais d'huile.



28 fév. 1958

Impressions

Nous faisons toutes sortes de travaux d'impressions, tels que programmes, placards, cartes d'entrée, cartes d'invitations, cartes de remerciements, faire-part de mariage, cartes d'affaires, factures, états de compte, en-tête de lettres, enveloppes d'affaires, cartes de visite, etc. etc.

Adressez-vous à:

Le Guide

Ste-Marie, Beauce
Bureau: Tél: 92 — Rés.: Tél: 6

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE BEAUCE.

La Municipalité de Taschereau-Fortier

St-Maxime Co. Dorchester.

Règlement No 34.

A une séance tenue le 23 septembre 1957 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire Noël Drouin, et Messieurs les conseillers: André Poulin, Ernest Marcoux, Alfred Morin, Jean-Paul Fillion, Jean Marc Laverdière et Bernard Labbé.

Vu la demande faite au Conseil par les contribuables de la Municipalité de Taschereau-Fortier.

Vu l'avis de motion donné à cette fin à la séance du 16 septembre 1957.

Vu qu'il est convenable que les contribuables de la Municipalité de Taschereau-Fortier soient consultés sur l'opportunité d'obtenir dans la Municipalité de Taschereau-Fortier, des permis pour vendre des liqueurs alcooliques.

Il est par le présent règlement statué ce qui suit:

Que le Conseil, par le présent règlement demande à la Commission des Liqueurs de Québec, l'octroi dans la Municipalité de Taschereau-Fortier, de permis pour la vente des liqueurs alcooliques, limités quant au nombre et à l'espèce pour le meilleur intérêt de l'ordre dans la Municipalité.

Le présent règlement, avant d'avoir vigueur et effet, devra être approuvé par la majorité en nombre des électeurs municipaux de la Municipalité qui donneront leur vote.

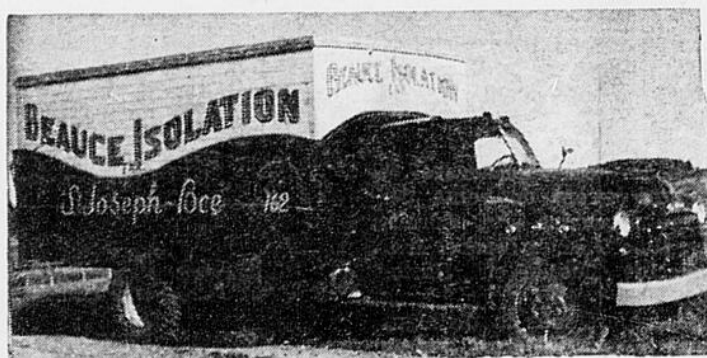
Proposé par le conseiller Jean Paul Fillion, secondé par le conseiller Alfred Morin que le présent règlement soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

Noël Drouin,
Maire
Georges Drouin,
Secrétaire Trésorier
Georges Drouin

Proposé par le conseiller Ernest Marcoux, secondé par le conseiller Jean Marc Laverdière, que le Conseil ordonne que le présent règlement doit être soumis à l'approbation des électeurs municipaux et publié pendant quatre semaines consécutives dans le journal "Le Guide" et affiché à quatre endroits publics dans la Municipalité et que le 30 octobre prochain à la salle des délibérations du Conseil, de 10 heures du matin à 5 heures du soir, il y aura votation au scrutin secret dans la Municipalité aux fins de décréter si le règlement 34 doit être approuvé ou désapprouvé selon le cas par les électeurs.

Secrétaire Trésorier
Georges Drouin
Tél: 362 W 2



MESSIEURS LES PROPRIETAIRES

Soyez toujours joyeux dans un foyer bien isolé. Vous serez surpris en constatant les profits réalisés par l'isolation. L'ISOLATION vous donnera tout le confort désiré en rendant votre maison bien chaude l'hiver et fraîche l'été. Pour avoir entière satisfaction, et sans aucune obligation de votre part, veuillez donc vous adresser à un expert en isolation qui est menuisier, capable de faire une ouverture et la refermer.

BEAUCE ISOLATION ENR.

Adelbert VACHON, propriétaire — C. P. 329

Tél: 162 St-Joseph de Beauce



Faites isoler votre maison avec de la laine minérale soufflée

Plan d'isolation d'une maison

- Murs extérieurs
- Plafond sous un grenier non fini
- Plafond sous un toit plat
- Plafond d'une lucarne, etc. etc.

Sans aucune obligation de votre part, demandez un estimé pour l'isolation de votre maison avec de la laine minérale.

DIogene NOLET

Entrepreneur

Tél: 5 St-Joseph de Beauce

CARTES PROFESSIONNELLES

Taschereau & Cliche

AVOCATS

Me Rémy Taschereau Bureau à Thetford-Mines, Tél: FEdéral 5-6040.

Résidence à Ste-Marie, Tél: 13, fin de semaine.

Me Robert Cliche Bureau à St-Joseph, Tél: 48
Résidence à St-Joseph, Tél: 162-W

Louis-A. Ferland

AVOCAT

208 NOTRE-DAME

Tél: 96

Ste-Marie, Bce

Tél: TE 7-6807 — Ville St-Georges — Tél: 559

RUEL, ROY, MOREAU & CIE

Comptables Agréés — Syndic Licencié
Louis ROY, c. a. — Roger ROY, C. A.
113, Rue Commerciale — Lévis

Réjean MOREAU, C. A.

339, 1ère Avenue Ville St-Georges

J.-Berchmans Gagnon

ARCHITECTE

Bureaux:

THETFORD-MINES

290, rue Notre-Dame, Ste-Marie, Bce

Tél: 226

Paul Voyer.

ARCHITECTE

Ste-Marie, Beauce, P. Q.

C. P. 96

André Robitaille

ARCHITECTE

Sainte-Marie de Beauce

Rue de l'Hôpital - Québec,

Tél: 12

Tél: 2-5320

IRENEE LACROIX

Plomberie - Chauffage

Spécialité : Brûleur à l'Huile

Tél: 208, Ste-Marie, Beauce

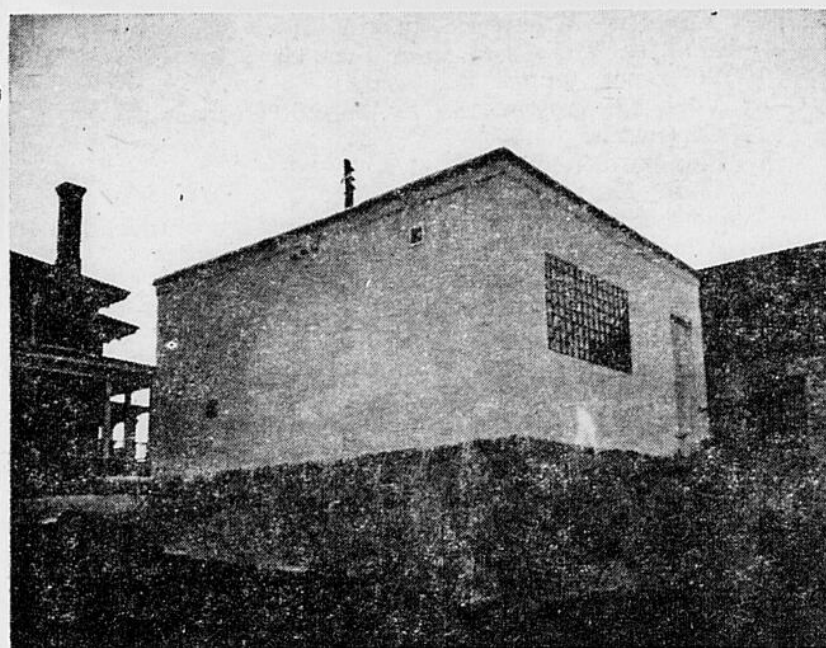
Le Guide

Pharmacie DR. MAURICE JACQUES

Prescription - Médicaments
Parfums • Articles de Toilette • Centre
de Bébé • Fleurs Naturelles
Cartes de souhaits "COUTTS"
294, rue Notre-Dame - Tél: 76
Ste-Marie de Beauce

Bénédition de la nouvelle Centrale automatique de St-Zacharie

La centrale automatique



Bâtisse à l'épreuve du feu abritant la Centrale automatique de St-Zacharie.

Des personnalités ont inauguré cette semaine, la nouvelle centrale téléphonique de Saint-Zacharie, l'installation la plus moderne qui se rencontre au Canada, comme tout le système téléphonique de la Cie de Téléphone Dorchester d'ailleurs. L'hon. M. J.-D. Bégin, qui portait la parole à cette occasion, a déclaré que cette société commerciale, un genre de coopérative, ne visait pas aux profits mais bien plutôt au service. Il a fait observer que cette entreprise est la seule du genre dans la Province - et peut-être dans tout le pays - à posséder un système entièrement automatique, et pourtant elle ne fonctionne que depuis 1948. Le réseau englobe déjà à toutes fins pratiques 3 municipalités de Dorchester et de Bellechasse. C'est quelque chose de très moderne, à la vérité, que l'installation de la Cie de Téléphone Dorchester dont le siège social

est au Lac Etchemin (Ste-Germaine).

La nouvelle centrale de Saint-Zacharie fut bénite par M. l'abbé Emile Tardif, curé de la paroisse. Aux côtés de l'officier on voyait l'hon. M. Bégin, ministre de la Colonisation et député de Dorchester, l'initiateur et un peu beaucoup le réalisateur du présent système téléphonique de Dorchester. M. le curé Joseph Nadeau, de Ste-Germaine, M. curé Siméon Bourque, de Ste-Aurèle, M. l'abbé Antoine Morin, vicaire de St-Zacharie, MM. Léopold Drouin et Edouard Maranda, maires de St-Zacharie et de Ste-Aurèle, respectivement, M. Florent Bégin, président de la Cie de Téléphone Dorchester, M. Marius Lord, vice-président, M. Emilien Dumas, l'actif gérant de la Société, M. Gaston Dufour, n.p., secr.-trés. de la Cie, MM. Alph. Carbonneau et Donat Roy, directeurs, M. Marc Laforce, secrétaire de la Régie des Services Publics, M. Ros. Chabot, ancien propriétaire de la Cie de Téléphone de St-Zacharie, M. Arch. Loyal, prés. de la Cie de Téléphone de Saint-Côme, M. Eug. Laroche, prés. de la Cie de Tél. de St-Prosp. M. Gaston Goulet, chef technicien de la Cie de Téléphone Dorchester, M. Ls-Phil. Gagné, chef du service de la construction des lignes, M. Eud. Maheux, chef de l'installation, MM. Marc Poulin, Odilon Arteau, journaliste, Elie Giguère, Camille Chabot, et autres.

Après la cérémonie de bénédiction qui se déroula dans un décor splendide, sous un climat de rêve, il y eut réception au théâtre local. Ce fut ensuite un souper au Manoir du Lac Etchemin à Ste-Germaine. Là encore les invités furent traités royalement. M. Emilien Dumas se révéla un hôte de

première valeur. Aux deux réceptions il y eut allocutions notamment par l'hon. M. Bégin, MM. les curés Tardif, Nadeau et Bourque. Nous nous limiterons aux propos du député de Dorchester parce qu'ils nous éclairaient sur les progrès étonnants de la Cie de Téléphone Dorchester.

Cette société, commenta l'hon. M. Bégin est le résultat de la fédération de petites compagnies de téléphone rurales, soit des paroisses suivantes: Ste-Germaine, Ste-Justine, Ste-Rose, St-Odilon, St-Luc, St-Louis, St-Camille, Ste-Sabine Village, Ste-Sabine Station, St-Magloire, St-Cyprien, auxquelles s'ajoute aujourd'hui St-Zacharie et auxquelles s'ajoutera dans un mois Ste-Aurèle. Au début la coopérative de Ste-Germaine était seule. En 1948, elle comptait 62 abonnés et ses revenus bruts annuels étaient de \$1,200, fruit des abonnements et des appels interurbains. En 1948, des hommes d'affaires de Lac Etchemin convièrent de reconstruire et de moderniser le système rudimentaire de communications téléphoniques. Dès lors commença l'installation du système automatique. Depuis 1948 d'autres coopératives se joignirent, presque chaque année, au réseau de Ste-Germaine, afin de bénéficier de services identiques, notamment de techniciens experts de sorte qu'aujourd'hui, après seulement 9 ans, le réseau s'étend sur au-delà de 250 milles dans les paroisses ci-haut nommées. Les abonnés totalisent 1,600 Ultra-moderne, l'outillage répond à tous les besoins et est même prêt à recevoir toutes les nouveautés. La Cie de Téléphone Dorchester est la seule qui puisse se vanter de posséder un système entièrement automatique. Toutes les paroisses desservies par le réseau bénéficient du téléphone à cadran, lequel est relié au centre des appels interurbains de Lac Etchemin. On est même prêt à incorporer tout le réseau dans le système d'appels interurbains (Inter-city Toll Dialing). Ajoutons que tout l'outillage est dans des bâtisses à l'épreuve du feu.

St-Zacharie, dont on inaugurerait la centrale le jour même, est reliée au réseau de la Cie de Téléphone Dorchester par ondes micrométriques. Dès le début, grâce à la centrale de cette paroisse, cinq abonnés peuvent communiquer simultanément avec Québec et n'importe quel autre endroit, même le plus éloigné. Le réseau comprend un unique centre d'opératrices: il est à Lac Etchemin où trois opératrices pour appels interurbains sont à l'oeuvre; les appels se font automatiquement. La Cie de Téléphone Dorchester, qui vise non aux profits mais au service, compte de 400 à 500 sociétaires dans les paroisses déjà nommées. Quand il y a profit, ils sont immédiatement versés pour l'amélioration du système ou pour son extension. Mentionnons ici, en ce qui concerne St-Zacharie par exemple, que les abonnés de cette paroisse peuvent communiquer sans charge additionnelle avec tous les abonnés de la paroisse et cela sans le concours d'une opératrice. Dans un mois, les abonnés pourront, dans les mêmes conditions, communiquer avec les abonnés de Ste-Aurèle. De même en pourra communiquer directement avec l'opératrice de St-Prosp. ou de St-Côme, ou avec les opératrices de l'interurbain. L'abonné de St-Zacharie peut téléphoner sur son réseau jusqu'à St-Magloire pour la modique charge de 10 cents pour 3 minutes, ce qui revient à dire qu'il franchit 7 paroisses pour dix centimes avec son appel.

Comme dans toute organisation coopérative, fait encore observer l'hon. M. Bégin, le président et les directeurs de la Société donnent leurs services gratuitement. Ces directeurs résident dans presque toutes les paroisses desservies par le réseau. Progressive, la Cie de Téléphone Dorchester est sur le point de mettre en fonctionnement le service routier. Tout à cette fin est rendu à Ottawa pour approbation.

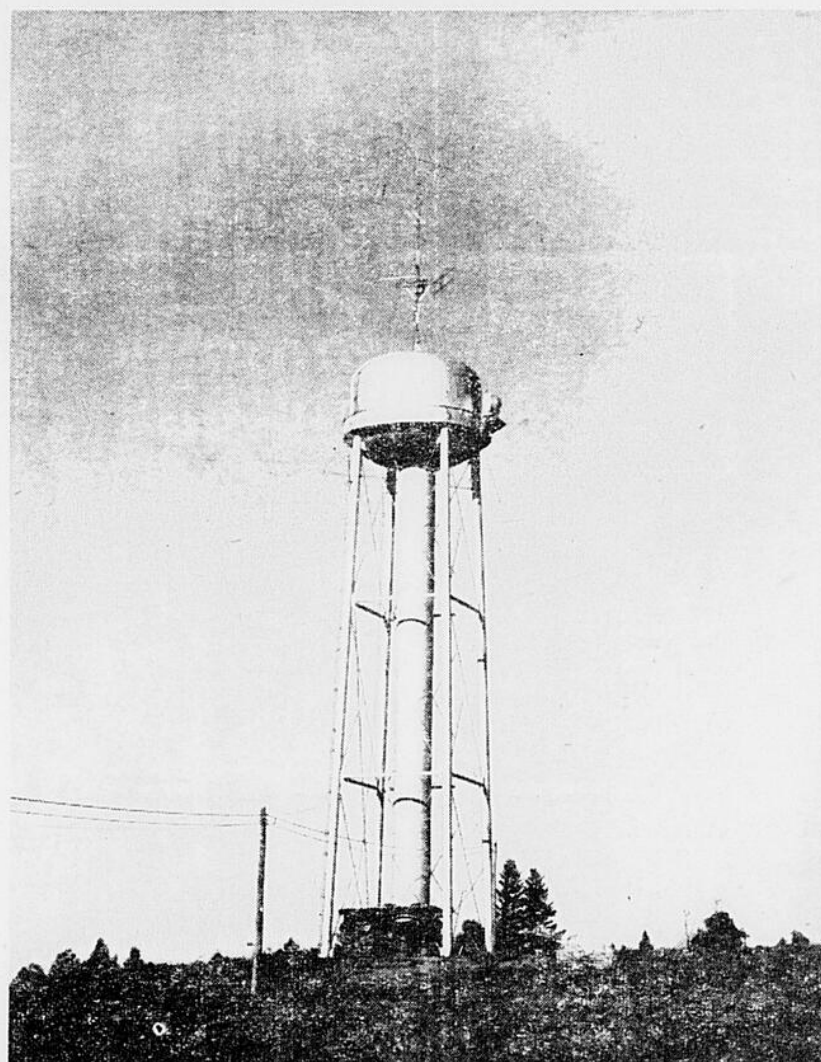
La Cie de Téléphone Dorchester ne possède qu'un outillage neuf (le plus ancien remonte à 1948) et elle bénéficie du personnel le plus compétent, à commencer par le gérant, M. Emilien Dumas comptable, en passant par le technicien-chef M. Gaston Boulet, lequel s'occupe surtout d'électronique, c'est-à-dire du standard automatique, des ondes porteuses, de radio communautaire, d'ondes micrométriques, et, également du service routier qui sera établi sous peu. Il y a aussi M. Ls-Phil. Gagné, expert en construction de lignes et M. Eudore Maheux, très versé dans l'installation.

Des personnalités religieuses et civiles assistaient à l'inauguration



Nous reconnaissons de gauche à droite: M. Edouard Maranda, maire de Ste-Aurèle; M. Elie Giguère, M. l'abbé Siméon Bourque, curé de Ste-Aurèle; monsieur l'abbé Emile Tardif, curé de St-Zacharie; M. l'abbé Joseph Nadeau, curé de Ste-Germaine du Lac Etchemin; M. Rosaire Chabot, M. Marius Lord, Honorable J.-D. Bégin, M. Marc Laforce, M. Archelais Loignon, M. Gaston Boulet, M. Eudore Maheu et M. Gérard Ouellet.

Une antenne communautaire



Antennes de télévisions servant à la distribution par câble coaxial. A droite du réservoir, le système d'ondes micro-métrique qui relie St-Zacharie au Lac Etchemin.

Mentionnons ici que la Cie de Téléphone Dorchester distribue à Ste-Germaine la télévision à au-delà de 200 abonnés par l'intermédiaire d'un câble coaxial, lequel fournit un excellent rendement. Ces abonnés s'ajoutent à ceux du réseau régulier. La Cie emploie normalement une douzaine d'opératrices et une quinzaine de techniciens et ouvriers spécialisés, en plus de son personnel de bureau qui compte 2 secrétaires, un comptable et le gérant, le très habile M. Emilien Dumas. Voilà une très belle entreprise de chez nous qui montre que les nôtres savent marcher de pair avec le progrès.

Lisez et faites lire
notre journal

Changements dans les heures

des Trains de Voyageurs
et des Services d'Autobus

en vigueur

Dimanche, le 27 octobre

Pour plus de renseignement
vous adresser aux Agents

Quebec

Central

11-18-25 oct.

ATTENTION ! ATTENTION

Vous papa et maman
si la cygogne vient

à vous visiter et que vous avez besoin
de secours, adressez-vous à la pouponnière

"AU BERCEAU BLEU"

Ste-Marie, Beauce

Tél: 193-s-4

Dirigé par Gde M.-Rose Boucher (Mme Gérard Couture)
En plus service d'assistance aux médecins concernant
l'accouchement à domicile.

11-18 oct.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE BEAUCE.

LA CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE STE-MARIE, BEAUCE

REGLEMENT NO. 184

A une séance tenue le 15 octobre 1957, aux lieux et heures ordinaires des sessions du conseil, à laquelle sont présents: MM. les conseillers Viateur Grégoire, Emile Nadeau, Laval Turmel, Arthur Marquis sous la présidence de son honneur le maire Paul Vachon.

Considérant la demande faite par certains contribuables de cette municipalité à l'effet d'obtenir des permis de vente de liqueurs alcooliques dans leurs établissements.

Considérant l'avis de motion donné à cette fin à la session générale du 7 octobre dernier.

Considérant en outre qu'il est convenable que les contribuables de cette municipalité soient consultés sur l'opportunité d'obtenir dans la municipalité du village de Ste-Marie, Beauce, des permis pour vendre de liqueurs alcooliques.

Il est par le présent règlement statué ce qui suit:
Que le règlement portant le no. 33 de ce conseil concernant la prohibition est aboli.

Que le conseil municipal, par le présent règlement, demande à la Commission des Liqueurs de Québec, l'octroi dans la municipalité du village de Ste-Marie, Beauce, de permis pour la vente de liqueurs alcooliques, limités quant au nombre et à l'espèce, pour le meilleur intérêt de l'ordre dans la municipalité.

Que le conseil demande également par le présent règlement, à la Commission des Liqueurs de Québec, l'établissement d'une succursale de cette Commission dans les limites de la municipalité du village de Ste-Marie, Beauce, lorsque son incorporation sous la loi des Cités et Villes sera complétée.

Le règlement, avant d'avoir vigueur et effet, devra être approuvé par la majorité en nombre des électeurs municipaux de la municipalité qui donneront leur vote.

Proposé par le conseiller Viateur Grégoire et secondé par le conseiller Laval Turmel, il est résolu à l'unanimité que le présent règlement soit adopté.

Il est résolu que le Conseil ordonne que le présent règlement soit soumis à l'approbation des électeurs municipaux et publié pendant quatre semaines consécutives dans le journal local, et affiché, à quatre endroits publics dans la municipalité et que les 14, 15 et 16 novembre prochain, à la salle de délibération du conseil, au Centre Recréatif, de dix heures du matin à 5 heures du soir, il y aura votation au scrutin secret dans la Municipalité aux fins de décider si le règlement 184 doit être approuvé ou désapprouvé selon le cas par les électeurs.

Signé: PAUL VACHON, maire
JEAN PELCHAT, sec.-trés.

Copie conforme
Jean Pelchat sec.-trés.

16-23-30 oct 6 nov.

Opportunité pour chacun d'augmenter son revenu . . .

Devenez notre représentant
dans votre région, pour nos
25 produits garantis. Argent à
votre portée. Maison progressive
accorde commission généreuse
aux intéressés. AUCUN
risque. FAMILIX DEPT. 96,
Station C. 1600 Délorimier,
Montréal.

16-30 oct.

PHILCO



Représentant exclusif
des T V Philco

Vente et service.

Tous les appareils sont
avec transformation
21" x 24" excepté les
portatifs qui sont de
17" x 14".

Brochu Radio et T.V. Service

C. P. 127, Ste-Marie, Bce - Tél: 5

29 nov.

Le DR POULIN EST INDEPENDANT

Le Dr Raoul Poulin, député indépendant réélu dans le comté de Beauce en juin dernier, vient de déclarer qu'il restera indépendant dans le nouveau gouvernement.

"Au Parlement, a dit le Dr Poulin, je vote pour toutes les mesures qui me semblent favorables à ma circonscription et à ma province. J'ai toujours été indépendant de mentalité et de conviction; c'est pourquoi je me suis présenté sous l'étiquette indépendante lors de mes trois dernières élections".

La carrière politique du Dr Poulin a commencé en 1930 aux élections provinciales générales. Il subissait d'abord la défaite, mais en 1936, il obtenait la victoire sous la bannière de l'Union Nationale.

Quelques mois plus tard, il démissionnait et se retirait de la vie publique politique pour treize ans. C'est en 1949 qu'il se lança de nouveau dans la mêlée aux élections fédérales. Il remporta la victoire et fut ensuite réélu en 1953 et en 1957.

Journée Jaciste à Sainte-Marie

Le 22 septembre dernier avait lieu, à Sainte-Marie, un grand Congrès régional de la J.A.C. réunissant 300 jeunes de la paroisse et des paroisses environnantes.

Cette journée jaciste débute à onze heures par une messe célébrée au sanctuaire de Sainte-Anne par monsieur l'abbé Blaise Cliche, aumônier diocésain et commentée par notre aumônier local, monsieur l'abbé Bruno Moffet. Cette messe est pour implorer les bénédictions du ciel sur ces jeunes apôtres qui participent très intimement au sacrifice en répandant tous aux prières du prêtre, et pour demander à Dieu qu'un grand nombre de jeunes répondent à l'appel du Christ et se donnent au beau

travail de l'Action Catholique.

Dans son magnifique sermon, monsieur l'abbé Cliche nous rappelle nos devoirs de jacistes et nous montre la beauté de l'apostolat laïque.

Après la messe, tous les jeunes sont convoqués à la salle de l'Externat pour 1.30 heure.

Tel qu'entendu, tous sont là et tous fraternisent.

Nous avons la présence des aumôniers diocésain et régional: Messieurs les Abbés Blaise Cliche et Irénée Huot, la présidente et le président diocésains: Claudine Roy et Laurent Plamondon.

La prière jaciste récitée, les voix entonnent le chant: "Debout" et nous commençons l'après-midi sur

une note gaie. Malgré quelques gouttelettes de pluie, tous se rendent sur la place de l'église pour se récréer.

Les nuages voyant ces jeunes désireux de s'amuser, cessent de pleurer et nous nous en donnons à cœur joie dans des chants et des rondes de toutes sortes.

Aux accents de la marche des jeunes, c'est le retour à l'Externat où les congressistes sont accueillis par le chaleureux mot de bienvenue de notre présidente, Louise Turmel.

Ensuite, quelques jacistes nous présentent un petit "sketch" expliquant très clairement le sujet de l'étude sur lequel porteront les questions du Forum dirigé par Gaston Giguère.

La discussion va bon train. Elle porte sur le programme d'étude de l'année: Etude religieuse "Le Christ modèle du militant", Etude sociale "L'argent au service de l'homme". Tour à tour, les idées sont lancées, s'entrechoquent et l'étude est non austère mais agréable.

Pour faire suite, les aumôniers présents: Messieurs les Abbés Blaise Cliche de Giffard, Irénée Huot de Saint-Pierre de Broughton, Alfred Berthiaume de Saint-Isidore, Guy Blondeau de Saint-Joseph et Bruno Moffet de Sainte-Marie sont invités par notre président, Guy Tardif à adresser la parole.

Notre aumônier — c'est le dessert — termine par un mot de remerciement et invite les jeunes de l'extérieur à revenir à Sainte-Marie. Vous êtes, dit-il chez-vous, chez-nous.

Le président remercie à son tour et tout le monde se place pour la chaîne de l'Au-Revoir.

"Ce n'est qu'un Au-Revoir, mes frères, car bien unis par cette chaîne, nous ne faisons point d'adieux."

Nous nous recueillons un moment et la bénédiction de Dieu descend sur nous par la main des cinq aumôniers présents.

Chacun s'en retourne portant dans son cœur, la belle devise du jaciste: "Fier, Pur, Joyeux et Conquérant".

Naissances à Ste-Marie

Réal Gilbert:

Le 21 septembre 1957 fut baptisé Joseph, Gaston, Réal Gilbert, né le 15 septembre à l'hôpital de Saint-Georges, fils de M. Georges-Aimé Gilbert et de Fernande Bélanger, Parrain et marraine, M. Mme Amédée Bélanger, oncle et tante de l'enfant.

Christine Turmel:

Le 22 septembre 1957 fut baptisée Marie, Aline, Christine Turmel, née le 21 septembre, fille de M. Bertrand Turmel et de Pauline Poulin, Parrain et marraine M. et Mme Placide Poulin.

Johanne Poulin:

Le 3 octobre 1957 fut baptisée Marie, France, Johanne Poulin née le 2 octobre, fille de M. Simon Poulin et de Isabelle Jobin de cette paroisse, Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Marie Poulin.

Bruno Giguère:

Le 5 octobre 1957 fut baptisée Joseph, Jacques, Bruno Giguère né le même jour, fils de M. J. Louis Giguère et de Thérèse Poulin, Parrain et marraine M. et Mme Léonidas Giguère, grands parents de l'enfant.

Normand Pouliot:

Le 8 octobre 1957 fut baptisé Joseph, Rémi, Normand Pouliot, né le même jour, fils de M. Rosaire Pouliot et de Gabrielle St-Hilaire, Parrain et marraine M. et Mme Sauré Pouliot grands parents de l'enfant.

Richard Lemieux:

Le 9 octobre 1957 fut baptisé Joseph, Noël, Normand, Richard Lemieux, né le même jour, fils de M. Maurice Lemieux et de Germaine Rhéaume, Parrain et marraine M. et Mme Noël Rhéaume, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.

Mariages à Ste-Marie

Le 14 septembre 1957 fut béni le mariage de M. Jean-Claude Doyon, fils de M. et Mme Edmond Doyon à Mlle Louise Grenier, fille de Mme Henri Grenier de cette paroisse.

Le 28 septembre 1957 fut béni le mariage de M. Joseph Thivierge, fils de M. et Mme Joseph Thivierge à Mlle Louise Savoie, fille de M. et Mme Jean-Thomas Savoie.

Encouragez nos annonceurs

SYLVIA, LA FILLE DE LA FORET

par Anne R H E A U M E

(suite)

Diane avait été décontenancée d'abord. Elle avait eu le temps de se reprendre et d'être clairvoyante. Elle voulait se venger de Pierre. Vite et bien ne vont pas de pair. Elle se vengerait. Pour ça, oui! Cependant, elle irait lentement mais sûrement.

— Attendons, mon chéri.
— Tu ne m'aimes donc pas?
— Si, je t'aime, grand enfant. Voilà pourquoi je veux attendre un peu, vivre cet amour.
— Attendons, dit-il résigné.
— Nous avons assez bavardé, mon amour. Allons rejoindre les autres.

Ils reprirent le chemin du retour et échangèrent quelques banalités. Mme Lafortune les vit venir et s'exclama.
— Voici nos jeunes amoureux!

— Vous ne croyiez pas si bien dire, madame.
— Comment?
— Plus tard, nous...
— Chut, Mario!

Diane avait vu Sylvia et, voulait jouer les grandes saintes.
— Allo, Sylvia!

— Comment allez-vous, Mario? s'enquit-elle joyeuse.
— Très bien, merci. Je vous présente ma future...
— Mario! cria Diane.

— Qu'alliez-vous dire, Mario?
— Mario voulait dire, ma future collaboratrice.
Ah!... fit-elle en souriant. Collaboratrice en quoi?

— Le repas est servi, mes enfants, coupa Mme Lafortune. Approchez-vous!

Diane exultait. Elle respirait à l'aise.
— Mais où est Annie? demanda Mario.
— Elle est pensionnaire chez les Ursulines.

Main dans la main, Mario et Diane se rendirent à la cuisine. Le jeune homme avait de la difficulté à cacher les sentiments qu'il ressentait pour la jeune femme.

Toutefois, le repas se termina sans incident.
— Je vais me reposer, dit Diane.
— Moi aussi, ajouta Sylvia.

Quand elles furent à l'étage supérieur, Sylvia dit:
— Diane, il faut que je te parle.
— Tu veux encore me sermonner?
— Mais non.
— Entre.

— Assis-toi là.
— Je t'écoute, Sylvia.
— Que signifie cette nouvelle comédie?
— Laquelle? fit Diane d'un air ingénu.

— Mario est fou de toi et tu l'encourages.
— C'est mon droit, ma mignonne chérie, railla-t-elle.
— Non, ma petite. Une femme mariée a des devoirs envers son mari.

— Il est mort, ma chère.
— Si tu persistes à jouer ce jeu dangereux, je parle, menaça Sylvia.

— Ma chère soeur, sur quoi te bases-tu pour m'accuser ainsi. C'est grave, ria-t-elle.
— J'ai entendu votre conversation dans la forêt.
— Quelle indiscretion! fit-elle scandalisée.

— La forêt parle... Na suis-je pas sa meilleure amie.
— Naturellement. Que dois-je faire? interrogea-elle sérieusement.

— Etre froide avec Mario.
— Le pauvre chou n'y comprendra rien.
— Qu'importe!... Je ferai tout pour empêcher ce mariage.
— Qui te parle de mariage? J'aime Mario comme si, comme ça. Il est fou de moi.

— Tu n'est pas libre. Tu as même une fille.
— Tu as raison sur toute la ligne. Quoi que je fasse, je ne pourrai haïr Mario puisque je l'aime follement. Mais j'y pense je pourrais obtenir le divorce et après...
Qu'en penses-tu?

— Le divorce, mais oui, le divorce!... Toutes les femmes sans cervelle n'ont que ce mot à la bouche. Tu es un vilain sujet, la pire espèce... Ecoute, ma petite bonne femme, et mets-toi bien dans la tête qu'il n'y aura ni divorce ni mariage tant que je serai ici. Cesse ce jeu, sinon je parle. Dans la religion catholique, nous n'avons pas le droit de divorcer.

— Je le sais. Je voulais que tu te mettes en colère. J'ai compris... A l'avenir, je serai froide avec Mario. Un vrai glaçon... Maintenant, laisse-moi dormir.

— Bonsoir!
Sylvia rejoignit sa mère au salon.

— Sylvia chérie?
— Oui, petite mère.

— Ma soeur Annette vient de m'écrire. Elle est très malade et voudrait t'avoir près d'elle.

— Tante Annette est malade?
(à suivre)

Associations-nous aux missionnaires pour soulager les grandes misères humaines...

LE MISSIONNAIRE SOIGNE LES CORPS POUR ATTEINDRE LES AMES!

Les missionnaires administrent:

3,000 dispensaires 291 léproseries
1,105 hôpitaux



Il y a dans le monde, 10 millions de lépreux. Depuis 100 ans, 64 prêtres, 6 frères, 36 religieuses ont contracté la lèpre au service des lépreux.

CHAQUE ANNEE...

En Inde: 200,000 personnes périssent du choléra
20,000 personnes périssent des morsures de serpents
5,000,000 personnes souffrent du paludisme



500,000 personnes meurent de la tuberculose
La moitié des enfants n'atteignent pas l'âge de 10 ans.

En apportant la foi, le missionnaire améliore le bien-être et la santé.

dés aujourd'hui associez-vous à

L'OEUVRE PONTIFICALE de la PROPAGATION de la FOI

Les statistiques publiées dans cette page sont extraites de "Perspectives sur le monde", avec la permission de l'auteur: M. l'abbé Adrien Bouffard.

Messieurs pour une mise impeccable - Rendez-vous chez

JULIEN POULIN

Choix de l'homme avisé

Voisin Théâtre Jacob

Ste-Marie, Beauce, Tél: 152W



REPOSE A CE CHER R.M.

Franc coup d'oeil - ce que je pense du sien. Faire preuve d'un manque total de jugement semble une attitude bien définie pour R.M. J'ignore s'il a manqué d'imagination ou en a possédé trop, mais de la manière dont il semble avoir compris cette "supposée interview" son raisonnement laisse à désirer...

Dans son insipide réponse il écrit, l'auteur devrait savoir depuis longtemps qu'avant de trancher un problème, il faut en connaître toutes les données. Et malgré toute sa bonne volonté à raisonner, R.M. se perd en conjectures de toutes sortes et fait preuve d'un réel manque de maturité.

1- Sans essayer de comprendre, il s'est senti attaqué dans la personne de son "cheuf" et loin de connaître les données essentielles de l'interview, il a tranché le problème en mille mots. Mais le pauvre type contredisait lui-même sans avancé à savoir qu'il fallait connaître les données avant de les juger!!!

2- Il reproche à l'auteur de ne pas avoir élevé la voix, d'avoir manqué de courage quoi! On voit bien que R.M. ne connaît pas les sentiments de l'auteur sur certains

problèmes. Tout d'abord le confrère a dû mal saisir; car c'était une interview et non une engueulade. Dieu sait d'ailleurs que dans une interview, ce n'est pas à celui qui pose les questions de répondre mais bien à l'intervé lui-même. Quant un homme d'état donne une conférence de presse, les journalistes posent des questions, mais sont-ce les journalistes qui répondent? Je ne crois pas, du moins jusqu'à aujourd'hui.

3- Vous disiez que le professeur Campbell aurait dû se contenter de ses oignons et de rester dans son domaine. Mais pourquoi monsieur? Vous ne trouvez pas que votre raisonnement est futile? N'est-il pas libre d'exprimer ses opinions comme il l'entend? Votre article a fait un drôle d'effet à l'université. On en a jugé le contenu, et on en a ri car tous se disaient: He will be decorated by Premier Duplessis. Mais enfin, que voulez-vous au juste défendre. M. Duplessis ou votre personnalité? A dire vrai, la question est insoluble. D'ailleurs vous n'avez pas été chic à l'égard du professeur Campbell. Et si vous voyiez la série de degré qu'il possède, vous en seriez jaloux. Il y a quelques années, il a même été approché afin d'agir comme conseiller à l'O.N.U. Il a refusé, car c'est un homme dévoué à la cause étudiante. Il voudrait que les dictatures soient punies, vous comprenez. C'est un chic type et il vous ferait un excellent professeur.

4- "Father Walsh" a touché votre âme sensible car ces opinions coordonnaient avec les vôtres du moins en ce qui concerne l'immigration.

5- Et ce cher professeur X. Vous croyez qu'il manque de maturité. Vous vous trompez. Pas ici, exécuté l'expression, il est très côté. Vous ne croyez pas l'esprit de vengeance dites-vous dans votre écrit? Alors comment se fait-il que l'évêque... de Montréal qui aurait appuyé les grévistes d'Asbestos ait été si soudainement démenagé? Et le retrait... forcé du doyen de la

faculté des sciences sociales, l'abbé Georges-Henri Lévesque? Vous devez vous rappeler n'est-ce pas? Et tous ceux qui craignent de parler de peur de perdre leur place. Vous savez ça n'est pas? Allez soyez sérieux Monsieur. Quant à l'autonomie, permettez-moi de rire. Vous savez monsieur j'ai l'intention d'approcher toutes ces questions dans les semaines à venir. J'accepte volontiers d'engager une polémique sur ces sujets, mais soyez citoyen. La dernière fois vous avez fait preuve d'impolitesse. Je répond du tac au tac. Je veux discuter en gentlemen, faites de même.

6- Vous vous faites aussi passé pour le défenseur des mères de famille, des demoiselles etc. sous prétexte qu'un jeune anglais a dit qu'elles étaient hot. Je veux bien croire que vous êtes bilingues, mais le mot à plusieurs significations. Pour votre plaisir, je traduis par "sentimentale". Car il trouve que les jeunes filles du Québec sont sentimentales. Mais qu'y a-t-il de mal à tout cela. D'ailleurs ne faisons nous pas partie des peuples latins, et Dieu sait s'ils sont bouillants. La preuve votre article était d'une chaleur... Ou! Je dois vous dire que j'ai reçu le Guide en retard et que j'ai dû me contenter d'une seule heure pour vous répondre. Excusez-moi si les tournures ne sont pas très originales.

Tout de même cher Monsieur, au plaisir de vous relire j'adore la chaleur de vos articles.

"Sans rancune"

Bernard ST-JACQUES.

Gerbe de pensées

Pourquoi craindre la mort si l'on a assez bien vécu pour n'en pas craindre les suites?

-Anonyme

x x x
La force est la vertu qui fait les héros.

-Lacordaire

x x x
La science doit avoir de grands ménagements avec l'ignorance, qui est sa soeur aînée.

-Fontenelle

x x x
La mère est la servante de l'amour; elles est à tout, aux offices et aux actes les plus humbles, et son coeur les relève, les illumine de sa tendresse.

-Père E.-A. Langais, O.P.

x x x
Rien n'épuise la terre; plus on déchire ses entrailles, plus elle est libérale.

-Anonyme

x x x
Toute occupation qui ne présente pas d'obstacle n'est pas digne de l'homme.

-Channing (1780-1842)

x x x
Bois et mange avec ton ami, ne traite pas avec lui d'affaires d'intérêt.

-Proverbe turc

Un homme d'affaires anglais fait son testament. Il veut selon sa religion être incinéré après sa mort. On lui demande ce qu'il faudra faire de ses cendres:

-Simplement les mettre dans une enveloppe, répondit-il, et les envoyer au ministre des Finances avec un message ainsi rédigé: "Maintenant, vous avez le tout".

VOUS FAITES DES ÉPARGNES, FAITES LE...



TEST du TOTAL

Oui... pour obtenir la preuve que I. G. A. vend à bas prix tous les jours nous vous suggérons de faire le "TEST DU TOTAL" I. G. A. - Nous sommes presque certains que vous serez émerveillés des résultats. Nous nous rendons compte que deux ou trois bas prix semblent invitants mais, vérifiez et voyez par vous-mêmes que les épargnes sont dans le total. Magasinez et comparez le TOTAL I. G. A., vous constaterez alors la différence. Votre SUPER MARQUE I. G. A. vous offre non seulement le prix, la qualité et le service, mais cet atmosphère AMICAL qui rend votre magasinage un plaisir au lieu d'une routine monotone que vous devez accomplir quelques fois la semaine. Alors, faites le "TEST DU TOTAL" dès aujourd'hui à votre magasin I. G. A.

FEVES AU LARD

Clark	2	Btes	35c
		20 oz.	

POLI DUR GLO-COAT

Johnson		Bte	95c
		40 on.	

MACARONI COUDES OU SPAGHETTI

Catelli	2	Pqts	33c
		16 on.	

POIS CHOIX NON CLASSES

IGA	2	Btes	31c
		20 on.	

ALIMENTS POUR CHIENS

Pard	2	Btes	27c
		15 on.	

PRODUITS HEINZ

Jus de tomates	2	Btes	31c	JUS DE RAISIN WELCH	Bout. 24 on.	37c
Ketchup aux tomates	2	Bout	49c	POIRES ROYAL GUEST	2 btes 15 on.	33c
Soupe aux tomates	2	Btes	25c	BLE D'INDE OAK LEAF	2 btes 20 on.	35c
Sauce Chili		Bout. 12 on.	35c	JAMBON EN BOITE IGA	1 1/2 lbs	\$1.65
				SARDINES BRUNSWICK	3 btes 4 on.	29c
				CONFITURE AUX FRAISES IGA	Pot 24 on.	49c
				BEURRE D'ARACHIDE SCHWARTZ	Plastis 1 1/2 lb.	57c
				CHIPITS CHOCOLAT VANKIRK	Pqt 6 on.	29c
				CAFE CHASE & SANBORN	sac 1 lb.	95c
				BISCUITS SODA CHRISTIE	pqt 2 lbs	59c
				FLOCONS DE MAIS KELLOGG	pqt 12 on.	27c
				BONBONS CHOCOLAT ET MACARON IGA	Pqt	37c
				CREME GLACE ROYAL GOLD	brique	25c
				PAIN ROYAL GUEST	24 on.	17c

VIANDES DE QUALITE TABLE RITE

JAMBON PICNIC	de Swift	Lb 45c
ROTI DE LARD EPAULE		Lb 39c
SAUCISSES	au Lard TableRite	Lb 49c
BACON	sans couenne TableRite	Lb 89c

ORANGES

Sunkist de Californie
grosseur 163 s
2 douz. 69c

PAMPLEMOUSSES

de Floride
grosseur 96 s
10 pour 59c

CAROTTES

en cello
2 sacs 20 on. 21c

C'EST PAYANT DE GARDER

LES REÇUS DORÉS DE BONI



DE CAISSE ENREGISTREUSE!

Logement à louer

Très moderne, chauffé à l'huile, 10 appartements, plus chambre de bain. Site idéal, autrefois résidence de D. M. Déchêne, rue Station. Libre immédiatement. Bas de maison 5 pièces - \$50.00. Haut de maison 5 pièces \$45.00.

S'adresser à:

Magasin
P. E. Giguère,
Ste-Marie, Bce, tél: 53
ou à Lévis à tél: TE 7-1483
P. 11-18 oct.

DESIREZ-VOUS UNE AUTO ?

Nous avons actuellement en stocks, un bon nombre d'autos usagées, à vendre à prix d'aubaine.

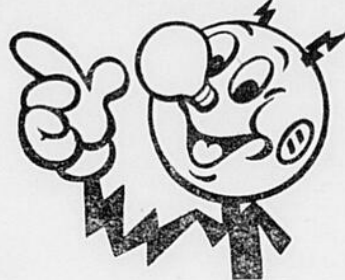
Pour tout achat d'automobiles neuves ou usagées, rendez-vous au meilleur endroit pour vous la procurer.

SCOTT AUTOMOBILES Enr.



G. Rancourt, prop.
Scott Junction, Dorchester
Tél: 138-s-1 Station FINA
1er Fév. 58

Songez à tous les avantages de la cuisine à L'ÉLECTRICITÉ



PROPRETÉ - Un poêle électrique ne dégage ni fumée, ni suie, ni gaz. Vos casseroles et vos murs de cuisine restent brillants et propres.

COMMODITÉ - Les poêles électriques modernes, entièrement automatiques, sont munis de dispositifs qui vous épargnent temps et travail: minuteries, contrôles de température, prises de courant pour accessoires, etc.

ÉCONOMIE - Pour une famille moyenne, il n'en coûte que quelques sous par jour pour faire la cuisine à l'électricité. Le chauffage rapide, égal et contrôlé économise temps et argent, ne dessèche pas la viande, ne gaspille pas les aliments.

FRAÎCHEUR - Moins de chaleur se perd autour des ustensiles de cuisine. Le four, isolé sur ses six faces, garde sa chaleur et votre cuisine reste toujours fraîche.

PRÉCISION - Des commutateurs à plusieurs positions et des thermostats contrôlent exactement la chaleur pour la cuisson de chaque plat. Vous obtenez à coup sûr des résultats parfaits.

ALIMENTATION SAINE - Les aliments conservent leurs sucres naturels et leurs vitamines essentielles. Les mets ont meilleur goût.

SÉCURITÉ - Pas de flamme, pas d'émanations toxiques.

* Demandez renseignements et prix à votre marchand d'appareils ménagers.

Si vous êtes un abonné de la Shawinigan et que votre filerie ne convient plus à vos besoins, consultez votre marchand ou votre entrepreneur-électricien au sujet du mode de "financement de filerie" qui donne jusqu'à trois ans pour payer.



VIVONS MIEUX AVEC L'ÉLECTRICITÉ - AYONS UNE FILERIE ADÉQUATE

MURDOCHVILLE, UN SYMBOLE

par Bernard St-Jacques
Bien que la grève ait été réglée il y a quelques jours, Murdochville restera toujours un symbole de la lutte de l'ouvrier contre les vils capitalistes étrangers.

Un symbole de l'ouvrier qui lutte pour une reconnaissance syndicale, "droit d'association". Enfin symbole de l'ouvrier canadien-français ridiculisé la force par un gouvernement sans cœur et sans âme qui se prétend le défenseur de l'autonomie et du citoyen mais qui n'a osé intervenir dans la dispute sous prétexte que les esprits étaient trop échauffés. Aujourd'hui la grève qui durait depuis cinq mois est terminée. Cent ouvriers et peut-être deux cent qui sont pour la plupart des canadiens tous comme vous et moi ne pourront

retourner à leur travail, car des émigrants que la compagnie a fait venir ont pris leurs places.

Où iront-ils? Que feront-ils? Et après cela, des journalistes viendront nous dire que l'Union Nationale sous la direction d'un habile premier ministre est le défenseur de l'ouvrier, du faible. Et pourtant combien d'autres ouvriers ont condamné la grève de Murdochville sous prétexte qu'elle était illégale. Mais quelle grève peut-être légale avec un gouvernement qui se fiche de l'autonomie interne de la société québécoise? Et c'est pourquoi nous libéraux, nous nous moquons éperdument de l'autonomie du Québec, non qu'elle ne soit pas bonne en soi, mais parce que Maurice Duplessis en a fait un objet de politique.

Mais quels sont donc les vrais autonomistes? Ce sont les libéraux et je le dis avec orgueil, car ils ont compris que la vraie autonomie n'est pas seulement une question monétaire ou fiscale, mais une liberté de gouverner en n'oubliant pas les principales données des problèmes. Peut-on qualifier d'autonomiste celui qui vend pour un plat de lentilles notre nord québécois? celui qui n'a pas osé prendre une altitude ou du moins aider un peu les pauvres ouvriers à Murdochville? Et nous tous nous savons qu'un seul mot aurait suffi.

Non il fallait montrer sa force, son ambition dictatoriale. Je suis le maître et sans aucun doute peut-être aujourd'hui à l'instar de Louis XIV, l'Etat c'est moi!

Et si aujourd'hui R. M. j'élevé la voix, c'est que je suis écoeuré de cet état de chose, écoeuré de voir

cette maudite argent acheter les consciences, écoeuré de voir l'étranger fouler au pied notre sol sans en connaître notre langue et nos traditions.

D'ailleurs vous savez je ne suis pas seul. Rappelez-vous les incidents qui ont eu lieu à Laval l'autisme dernier? Lisez le premier article du journal de l'Université de Montréal "Le Carabin". Vous comprendrez le sentiment des étudiants vis-à-vis du gouvernement du Québec. Et après cela cher Monsieur peut-être comprendriez-vous pourquoi nos articles vous paraissent enflammatoires.

Du point de vue de l'avenir nous avons confiance en un parti jeune et qui que nous fumes défaits à plusieurs reprises, nous sommes habitués à la lutte et nous entreprenons avec joie, le jour où nous posséderons les rênes du pouvoir pour le plus grand bien de la population québécoise.

Bernard St-Jacques

Les hebdomas de langue française du Canada auront leur congrès les 24, 25 et 26 octobre à Montréal. C'est la 25e anniversaire de fondation. Un gros ralliement en perspective, et bien des projets sur le tapis.

LISEZ ET FAITES LIRE NOTRE JOURNAL

Le coton offre des merveilles

Un défilé de mode canadiennes tout-coton a été offert à Montréal le 1er octobre pour illustrer les talents et l'éclat des tissus de coton Tex-made pour le printemps 1958.

Des représentants de la presse et de l'industrie du vêtement ont admiré 60 vêtements dont la variété s'étendait de la délicate robe de nuit pour dame au pyjama d'homme à rayures foncées, et du maillot de bain à motifs multicolores aux ensembles pastel souples et féminins.

La note dominante fut la facilité d'entretien des nouveaux cotons, de même que l'étendue de la gamme

me des couleurs harmonisantes, offertes en tissus unis et imprimé, et en une variété de textures et de couleurs contrastantes.

Tous les tissus exposés, confectionnés en vêtements pour hommes, femmes ou enfants, étaient garantis lavables, une qualité vivement recherchée par la ménagère.

L'exposition qui se tenait à l'auditorium du siège social de la Dominion Textile et qui durait trois jours, était réservée aux représentants de l'industrie du vêtement. Son but était de mettre en évidence la qualité et le style des cotons canadiens, destinés à toutes les occasions.

L'Association des Hôteliers lance le concours des tourtières

Continuant sa politique d'organiser annuellement un grand concours pour populariser les trois meilleures recettes d'un mets canadien l'Association des Hôteliers lance cette année un concours de tourtières. "L'année dernière, notre concours de soupe aux pois qui était le premier du genre, a joui d'une grande popularité, a déclaré Me Gérard Delage, puisque 317 concurrents nous ont fait parvenir leur recette sur la foi d'un seul communiqué paru dans les journaux et an-

noncé à la radio, à la suite de notre congrès annuel.

Les trois gagnantes furent alors Mme Rodrigue Vachon, fermière de Ste-Justine, comté de Vaudreuil, la révérende sœur Louis-Bertrand, de la congrégation Notre-Dame-du-Perpetuel Secours d'East Broughton, comté de Beauce, et Mme Brigitte Berubé de Montréal.

Lors de son dernier passage à Québec, le célèbre journaliste-gastronome de Paris et New York, M. Jean Hallaire, déclarait: "La province de Québec a une bonne cuisine nationale et c'est à vous d'en faire état, pour que le Canada Français devienne le paradis du tourisme en Amérique, comme la France en Europe.

"Si les plats canadiens sont jugés un peu lourds pour les estomacs délicats de ceux qui n'ont pas l'avantage de vivre à la campagne et d'avoir une "bonne santé", ajoute notre confrère, "il suffit de renover la cuisine canadienne et de la rendre plus digestible pour les estomacs déficients. Vous devriez avoir partout dans la province des restaurants faisant une spécialité des mets canadiens qui sont excellents. Dans vos restaurants, on trouve bien la soupe aux pois, mais il faut aller dans les familles pour goûter à la "tourtière", au "ragoût de pattes" aux "oeufs frits au sucre d'érable".

En France, la cuisine régionale attire les touristes; dans la province de Québec, la cuisine canadienne serait une grande source de richesse si vous en faisiez état".

Le concours de tourtière est destiné à tous les cuisiniers et ménagères de la province afin de trouver les trois meilleures recettes qui existent, dans le but de les populariser, tant auprès de nos gens qu'auprès des touristes.

Le mot "tourtière" a fait couler beaucoup d'encre, puisqu'en vertu de sa vraie définition, c'est un ustensile de cuisine pour faire cuire des tourtes.

Les puristes prétendent donc que cette pâtisserie de forme circulaire qui contient un mets à la viande devrait s'appeler "tourte" et non "tourtière".

Toutefois, comme le mot "tourtière" est passé dans nos moeurs depuis de nombreuses années, de conclure Me Delage, les hôteliers préfèrent se rallier à la majorité qui, en démocratie, finit toujours par avoir raison.

Les recettes de tourtières peuvent être adressées à l'ASSOCIATION DES HOTELIERS, HOTEL QUEEN'S MONTREAL.

ST-PATRICE, Beurivage

Visiteurs: Mme Antonia Nadeau, Mlle Germaine Therrien, Mlle Aline Therrien en visite en fin de semaine chez leur père M. Philias Therrien. M. Mme Jules Croteau en visite chez M. Arthur Blais.

M. Pit Fillion de Lincoln, en visite chez ses sœurs Mme Jos Moran et Mme Welly Moran. M. et Mme Philias Therrien en voyage à St-Hyacinthe et à Montréal chez leurs enfants.

Mme Ludger Cauly en voyage à Montréal pour une quinzaine.

Mlle Jacqueline Bédard, Mlle Huguette Chabot, Mme André Chabot sont allées à l'Amicale du couvent à Lévis dimanche dernier.

Mlle M. Rose Bédard en visite chez son père M. Wilfrid Bédard.

Mlle Mathilda Burns est gravement malade. Nous lui souhaitons prompt rétablissement.

VENTE 1¢

Rexall à 1¢

DRUGS

Faites vos provisions d'articles de pharmacie pour l'hiver en obtenant le double pour 1c de plus.

6 Jours de VENTE
Les 21-22-23-24-25-26
octobre

A la Pharmacie LA ROCQUE Enr.

287, rue Notre-Dame, Tél: 353, Ste-Marie, (Beauce)

Octogénaire victime d'un assaut grave à Saint-Patrice

Un octogénaire a été victime d'un attentat grave dans sa maison à St-Patrice de Beauvillage, comté de Lotbinière, M. Chrysostôme Flamand 80 ans, aurait été battu par un inconnu et blessé de coups de feu. Vu son état inquiétant, il a été administré par le curé de St-Patrice, M. l'abbé Benoit Fortier.

L'assaut se serait déroulé vers 7 h. Selon les informations obtenues, un homme s'est présenté chez M. Flamand et aurait demandé à souper. M. Flamand était seul avec son épouse malade au lit et aurait refusé de lui donner à manger.

Devant cette rebuffade, l'inconnu se serait fâché et a battu M. Flamand. Il était de plus armé et aurait tiré plusieurs coups de feu dans les fenêtres, dans les murs. L'octogénaire aurait même été touché et a perdu beaucoup de sang.

Le Dr McKinnon de Ste-Agathe, a été appelé à son chevet et a jugé que le blessé n'était pas transportable dans un hôpital.

La Sûreté provinciale a été mise au courant par le maire de St-Patrice, M. Philippe Therrien. Le sergent détective Philippe Laroche et l'agent Lucien Bilodeau ont été dépêchés pour enquêter. A minuit, l'assailant de M. Flamand était au large.

"La Revue de Granby"

Un expert en fusée — M. Robert Lusser — est d'avis que l'homme ne fera jamais de voyage à la lune. "L'homme atteindra bientôt la limite de ses possibilités", a déclaré M. Lusser au Congrès de l'American Rocket Society, à Waco, au Texas. Ce savant coordonne les diverses phases de la fabrication du projectile radio-guidé "Redstone" à Huntsville, en Alabama. Je me demande aussi pourquoi travailler les ménages des savants pour forcer la création d'une telle fusée. De nombreux tellement de gens vivent dans la lune!

une Dow?

D'accord!

Où règnent gaieté et franche camaraderie, la Dow est toujours servie!

EmpORTEZ-en à la maison

SEULE LA BIÈRE DOW EST CLIMATISÉE

A VENDRE

Dompeuse pour camion, en très bon état, à un prix raisonnable.

S'adresser à:
Aimé Bolduc et Fils Enr.,
rue des Erables
Ste-Marie, Bce, Tél: 238

Municipalité de la Paroisse de St-Joseph, Beauce

Proposé par M. Marcel Labbé, conseiller
Secondé par M. Fernand Doyon, conseiller

Résolu unanimement

Que le Conseil de la Municipalité de la paroisse de Saint-Joseph de Beauce, demande à tous des soumissions pour l'entretien des chemins de voitures-automobiles, pour la saison d'hiver par mille de chemin de longueur, pour un contrat de cinq ans. Le dit Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute, ni la plus basse des soumissions. Le soumissionnaire devra détailler dans sa soumission, le genre d'outillage qu'il possède. Ces soumissions devront être déposées au bureau du Secrétaire, pour le 23 octobre 1957, à huit heures du soir, au Palais de Justice.

Louis-Philippe Cloutier
Secr. Trés.

Garage Léonidas Sylvain

Dépositaire Dodge et De Soto
Sainte-Marie, Beauce.
Tél: Résidence 9 — Bureau 39

DODGE 1956 Sedan V8
PLYMOUTH 1956 Sedan 6 cyl.
DODGE 1955 Sedan V8
PLYMOUTH 1955 Sedan V8 Automatic
DESOTO 1954 Sedan V8 Automatic
DODGE 1952 Hard Top, 6 cyl.
DODGE 1949 Sedan 6 cyl.
AUSTIN 1951 Sedan
DODGE 1948 sedan
CAMION DODGE 3 1/2 tonnes 1956 V8
DODGE 3 1/2 tonnes 1955 V8
DODGE PANEL 1/2 tonne 1955 6 cyl.
DODGE PICK UP 1/2 Tonne 1953 6 cyl.
FORD 3 tonnes 1951 avec dompeuse.

Garage Léonidas Sylvain

Distributeur Dodge et De Soto
Sainte-Marie, Beauce.

Avez-vous confiance en vous-même?

Une carrière d'assureur-vie est peut-être ce que vous ambitionnez?
Prenez rendez-vous afin de discuter de votre avenir et de vos chances de succès.
Seuls les candidats se qualifiant aux épreuves sont acceptés.
Nous voulons un homme agressif, favorablement connu dans la Beauce et Dorchester, capable de sacrifices pour atteindre un but.
De préférence marié, âgé de 30 à 40.
Conditions et bénéfices discutés sur entrevue.
Ecrire donnant détails suivants: votre nom, âge, adresse, téléphone, à

Jacques A. Thivierge, Gérant,
Sun Life du Canada, - 487 EST Blvd Charest, Québec, Qué.

Grand Spécial Jamais Offert!

Avec chaque achat d'un chauffe-eau et d'un poêle électrique, nous ferons les changements de votre entrée du 30 ampères à 100 ampères, 110-220, pour

la modique somme de seulement \$35.00

Nouveau chauffe-eau électrique Gurney. Doublé de verre, garanti de 10 ans. Complètement automatique, économique, propre et moderne. 5 grandeurs.

Rendez-vous immédiatement constater par vous-même, ce grand spécial qui n'est offert que jusqu'à la fin de novembre.

RAOUL BOURGULT
ENTREPRENEUR
PLOMBERIE
ELECTRICIEN
CHAUFFAGE
S^{te} MARIE
C^o BEAUCE

N'oubliez pas la vente à 1c REXALL les 21, 22, 23, 24, 25, 26 Octobre.

Chronique municipale

(Suite de la page 2)

Il est résolu de donner avis le matin en passant d'un règlement pour l'exécution de travaux en vue de couvrir tout ou une partie du cours d'eau Avard.

Le conseil prend connaissance de la requête des propriétaires de l'avenue des Erables côté nord-est, demandant que la municipalité leur permette de construire un trottoir et leur apporte une aide financière en payant 50% du coût de construction.

Il est résolu que le conseil autorise les propriétaires de l'avenue des Erables de construire un trottoir suivant et en conformité aux plans et plan préparé par l'architecte Jules Deblois, et accepté de payer 50% du coût de construction de ces trottoirs versable cependant qu'au mois février l'an prochain.

Il est résolu de payer à M. Léonidas Sylvain la somme de \$2,000.00 représentant la balance du prix de la vente d'un terrain que la municipalité du village de Ste-Marie, Bce, a requis de ce dernier tel qu'il appert dans une résolution en date du 6 août 1956.

Il est résolu d'avertir M. Lucien Lamontagne afin de faire le nécessaire pour baisser le tuyau d'aqueduc de M. Jean Voyer parce qu'il est susceptible de geler cet hiver.

M. Marius Jacques demande au conseil l'autorisation de construire un dépôt sur le terrain du dépôtoir,

avec exclusivité d'avoir accès aux vidanges pour une période de cinq ans.

Il est résolu de louer à M. Marius Jacques une partie de terrain du dépôtoir suffisant pour la construction de son entrepôt à raison de \$1.00 par année.

Le conseil prend connaissance du plan de division de lots proposé par M. Arthur Labbé. Le conseil informe M. Labbé de son intention de continuer la ligne droite l'avenue des Erables et de réserver à cet effet la partie de son terrain tombant dans l'emprise de cette rue nouvelle.

Il est résolu également d'écrire à M. Rosario Chabot pour lui demander s'il acceptait de déplacer son emplacement plus au sud-est afin de permettre la continuation de l'avenue des Erables.

Le conseil prend connaissance de la demande de dame Joseph Labbé relativement à la réduction de l'évaluation municipale de ses propriétés en raison de la vente d'une partie de son terrain à la Fabrique de Ste-Marie, Bce.

Il est résolu que l'évaluation foncière de sa propriété soit réduite à \$600.00. Cette réduction sera appliquée cependant à l'évaluation des terrains de la Fabrique de la paroisse de Ste-Marie, Bce.

No: 8 - Dame Joseph Labbé E. évaluation municipale: \$600.00 à la place de \$800.00.

Il est résolu de demander à M.

Hébert de faire le nécessaire pour que les arbustes poussant dans l'emprise de la route Carter soient coupés.

Il est résolu également de demander à M. Les-Georges Ferland de réparer cette route.

Avis de motion ayant été donné selon la loi, il est résolu que le règlement suivant soit adopté.

Règlement no: 183.
A compter de l'entrée en vigueur du présent règlement, la route provinciale en voie de construction qui traversera le village de Ste-Marie, Bce, suivant les plans du Ministère de la Voirie (projet de route 23 dans Ste-Marie, Bce, plan no 226 2B) constituera une zone au point de vue de la construction.

L'alignement minimum des bâtiments sur cette route sera de 25 pieds et l'espace compris entre la ligne de rue, et celle de l'alignement doit être libre de toute construction autres que les clôtures et haies de hauteur approuvée, le bâtiment principal et ses parties saillantes telles que perrons, portiques, balcons, galeries, escaliers etc., etc., ne doivent pas empiéter sur cet espace.

Toute infraction à ce règlement rendra le contrevenant passible d'une amende de \$20 par jour et des frais et à défaut de paiement, d'un emprisonnement de 30 jours et aussi de tout recours civil en justice par voie d'ajournement, de démolition ou autrement.

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal du village Ste-Marie, Bce tenue mardi le 10 octobre 1957, aux lieux et heures ordinaires des sessions du conseil convoqué ce jour par avis en date du 6 septembre 1957 à laquelle se-

ance tous les conseillers sont présents sous la présidence de son honneur le maire Paul Vachon.

Il y eut lecture de l'avis de convocation.

Le conseil prend connaissance des procédures d'expropriation préparées par M. Les-Alfred Ferland relativement aux servitudes d'aqueduc.

Il est résolu que le septième de l'aqueduc Drouin établi sur la rivière Carter soit entretenu pour qu'il puisse servir en cas d'imprévu.

Il est résolu d'enlever la pompe électrique de l'aqueduc Ferland.

Le conseil prend connaissance de l'existence de certaines exemptions de payer la taxe d'eau, résultat des droits accordés antérieurement à quelques personnes par les anciens propriétaires d'aqueduc.

Il est résolu de soumettre ces cas à M. Les-Alfred Ferland.

Il est également résolu d'inviter les spécialistes de la Régie des Services publics pour discuter des problèmes de la taxe d'eau à imposer aux contribuables.

Il est résolu d'avertir M. Alfred Perreault de bien vouloir entretenir et graver la rue desservant ses lots à bâtir.

Considérant que le ministère de la voirie a autorisé la construction de la nouvelle route provinciale devant passer dans la municipalité du village de Ste-Marie, Bce.

Il est résolu à l'unanimité que de sincères remerciements soient adressés à l'honorable ministre de la Voirie pour l'intérêt qu'il porte à cette municipalité.

Il est également résolu que des remerciements soient adressés à M. le député Georges-Octave Poulin

pour sa bienveillante collaboration à l'obtention d'une nouvelle route provinciale à Ste-Marie, Bce.

Il est résolu d'avertir la Compagnie de Chemin de fer le Québec Central de bien vouloir procéder à l'aménagement de la Traversée à niveau de l'avenue St-Honoré.

Attendu que la corporation du village de Ste-Marie, Bce, projette d'établir un système d'aqueduc et construire particulièrement un filtre d'aqueduc, un filtre lent, et aménager une conduite d'adduction pour conduire l'eau du bassin situé sur la rivière Belair près de la propriété dite Moulin Lacasse et la municipalité du village Ste-Marie, Bce.

Il est résolu d'acquiescer de M. Adrien Poulin un certain terrain situé en la paroisse de Ste-Marie, Bce mesurant cent trente-quatre pieds de largeur en front au nord-est et cent vingt-quatre pieds de largeur à la profondeur sur cent quatre-vingt dix-huit pieds de profondeur, le tout mesure anglaise, étant borné sur ses quatre côtés par le terrain restant du vendeur et compris dans une partie basse située à l'ouest de la rivière Belair à trois cent deux pieds en aval de la chaussée du moulin dit Lacasse, connu et désigné ledit terrain comme étant une partie des lots huit cent quatre-vingt neuf, huit cent quatre-vingt dix, trois cent vingt trois et trois cent vingt cinq du cadastre officiel pour la paroisse de Ste-Marie, Bce circonstances et dépendances, avec un droit de passage pour communiquer du terrain présentement décrit à la route du rang St-Gabriel.

Attendu que ledit Adrien Poulin de déclare également propriétaire des lots numéros 321,322,323, du cadastre de Ste-Marie, Bce.

Attendu que la conduite d'adduction de l'aqueduc municipal passe sur les immeubles sous-mentionnés.

Il est résolu d'acquiescer de M. Adrien Poulin une servitude passive à perpétuité de conduit d'eau

pour sa bienveillante collaboration à l'obtention d'une nouvelle route provinciale à Ste-Marie, Bce.

Il est résolu d'acquiescer de M. Adrien Poulin un certain terrain situé en la paroisse de Ste-Marie, Bce mesurant cent trente-quatre pieds de largeur en front au nord-est et cent vingt-quatre pieds de largeur à la profondeur sur cent quatre-vingt dix-huit pieds de profondeur, le tout mesure anglaise, étant borné sur ses quatre côtés par le terrain restant du vendeur et compris dans une partie basse située à l'ouest de la rivière Belair à trois cent deux pieds en aval de la chaussée du moulin dit Lacasse, connu et désigné ledit terrain comme étant une partie des lots huit cent quatre-vingt neuf, huit cent quatre-vingt dix, trois cent vingt trois et trois cent vingt cinq du cadastre officiel pour la paroisse de Ste-Marie, Bce circonstances et dépendances, avec un droit de passage pour communiquer du terrain présentement décrit à la route du rang St-Gabriel.

Attendu que ledit Adrien Poulin de déclare également propriétaire des lots numéros 321,322,323, du cadastre de Ste-Marie, Bce.

Attendu que la conduite d'adduction de l'aqueduc municipal passe sur les immeubles sous-mentionnés.

Il est résolu d'acquiescer de M. Adrien Poulin une servitude passive à perpétuité de conduit d'eau

du fait de la construction en fil-tre lent et de l'aménagement du tuyau d'aqueduc à cet endroit.

Et il est également résolu que M. le maire Paul Vachon et le secrétaire-tresorier soient autorisés à signer le contrat notarié à cet effet.

Note

M. et Mme André Blais, M. et Mme Ludger Blais ainsi que M. et Mme Fernand Montminy en visite chez M. et Mme Georges Paul de Holyoke, Mass. A cette occasion ils ont visité quelques villes américaines.

Devant le nombre sans cesse croissant des braconniers, le gouvernement provincial serait sur le point de mettre sur pied un système de repérage par radar, système qu'il installerait dans les forêts les plus fréquentées par ces "massieurs".

LISEZ ET FAITES LIRE NOTRE JOURNAL

AUBAINE DE COUVERTES

Magnifiques couvertes blanches arc-en-ciel, pasteltes unies ou rayées, etc. en échange de vos lainages. Filage laine naturelle, teinte ou renforcie nylon. Adressez-vous à:

M. Jos. E. Jacques

Rue Chaperon, Ste-Marie de Beauce — Tél: 301-W
Représentant de

FILATURE PLESSIS LTEE

1124 St-Calixte, Plessisville — Tél: 285
29 nov. inc.

Ruvez aux repas l'eau préparée avec

Les LITHINES
du Dr. GUSTIN

• PETILLANTE
• ALCALINE
• DIGESTIVE



BOISSON DELICIEUSE — Recommandés pour la préparation d'une eau de régime, pour les personnes atteintes de rhumatismes, d'affections du foie — des reins — de l'estomac et de l'intestin. — Un sachet par bouteille d'un litre d'eau froide — bien boucher. — Pouvant être bue dans le courant de la journée.

Les Lithines du Dr. Gustin

IMPORTES DE FRANCE

Prix \$1.00 francs par poste sur réception du prix.

La Cie Canadienne des Agences Modernes
6794 rue Delorimier, Montréal, P. Q.

Nous vous accordons un RABAIS appréciable sur vos achats:

Bagues de fiançailles 50%	Montres 50%	Bracelets de montres 50%	Chapelets 50%	Bijoux 40 et 50%	Verre taille 25%	Argenteries 25%	Plume Parker 51-20%
					Plume Parker 21-25%	Coutellerie 25%	Briquets 25%

La Bijouterie RENE MARCOUX

IMPORTATEUR

365 de la Couronne — Tél: LA 4-8722 — Québec, P. Q.
En haut de la Pharmacie Soucy

CROYEZ LE OU NON

mais il existe
du

**THE
Vachon**

Demandez-en à votre épicier

LES PRODUITS DIAMANT INC.

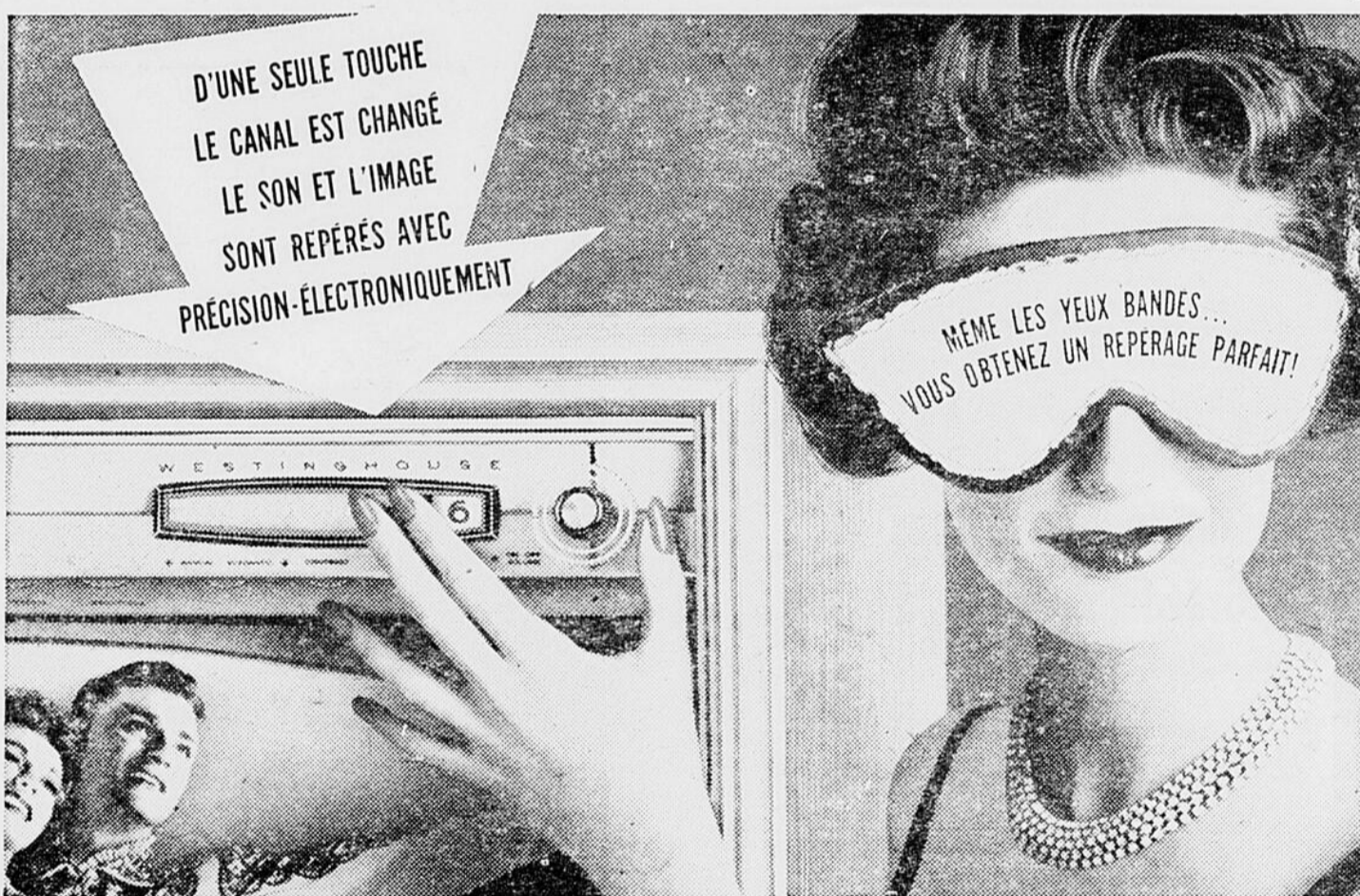
STE-MARIE DE BEAUCE

TELEPHONE: 68

Voyez-la chez
**Lionel
Marcoux**
Ste-Marie
Beauce

RIEN À SYNTONISER...

La Nouvelle TV Westinghouse le fait pour vous!



D'UNE SEULE TOUCHE
LE CANAL EST CHANGÉ
LE SON ET L'IMAGE
SONT REPERÉS AVEC
PRÉCISION ÉLECTRONIQUEMENT

MÊME LES YEUX BANDES...
VOUS OBTENEZ UN REPERAGE PARFAIT!

Première "Syntonisation Automatique" électronique — plus de boutons à manier, d'images floues, ni de son éraillé!

Enfin, un appareil de TV qui est toujours parfaitement syntonisé! Vous touchez simplement le sélecteur de canaux. Instantanément, la "Syntonisation Electronique" Westinghouse change de canal et syntonise l'appareil pour vous donner une image et un son parfaits. Instantanément, l'appareil se règle tout seul selon la force du signal émis par le poste — pour une réception plus claire que jamais des canaux éloignés. Et il reste syntonisé pendant toute la durée du programme! Le prix? Pas plus qu'un appareil de TV ordinaire. Venez maintenant; prix à partir de **\$238.00**

PLUS! BIEN D'AUTRES CARACTÉRISTIQUES ULTRA-MODERNES! Réception sur "Large Bande" avec 22% plus de détails dans l'image. Nouveaux cabinets élégants, de 4" à 5" plus minces grâce aux nouveaux tubes-images de 110".



PREMIÈRE TÉLÉCOMMANDE VÉRITABLE! (Facultative) Avec la Télécommande "Picture Pilot", vous pouvez changer de canal de votre chaise! Pas d'installation compliquée! Pas de piles! Et, contrairement aux autres télécommandes, vous n'avez pas à vous lever pour régler la finesse d'image — la Syntonisation Electronique le fait pour vous!

REGENCY — Le modèle sensationnel à syntonisation électronique automatique au plus bas prix qui soit! Nouveau cabinet de style "Slim-Trim", nouveau tube-image de 110 degrés épargnant de l'espace. Venez le voir en démonstration. Demandez à voir le REGENCY Westinghouse!

POUR PLUS DE SÛRETÉ... EXIGEZ **Westinghouse**
LIONEL MARCOUX

MARCHAND DE MEUBLES

STE-MARIE, Beauce,

4 et 18 oct.

Téléphone 75

GRAND SPECTACLE de vedettes à L'AUBERGE DE LA CHAUDIERE

Situé entre Scott et Ste-Marie,

Samedi, le 19 octobre à 8.30 hres p. m.

La Troupe de Jean Grimaldi mettant en vedette

Carmen Déziel et son trio - Les 3 Mercury's - Bazou, le grand comédien -

- NE MANQUEZ PAS CE GRAND SPECTACLE -

- 18 ARTISTES SERONT EN SCENE -

LE GUIDE, mercredi le 16 octobre 1957

Page 8

L'ENVERS DES AFFAIRES... DANS NOS VERS...

Rédigé en collaboration

On engage des garde-chasse
Pour protéger des animaux, la race
Mais on se préoccupe peu de la
masse
De chasseurs qui sont une menace
Pour leurs compagnons "bonasses"
Qui ne se méfient pas, sans farce
Qu'une balle, des fois, ça prend d'la
place

Nos champs et nos bois à ce tempo-
ci
Sont incomparables de beautés et
de coloris
A tous les jours un peu, ils varient
On se désolé en pensant que de-
main ce sera fini
Mais pour l'instant nous habitons
un paradis

Les gens du village, sous notre beau
soleil
Ramassent les feuilles qui sont tom-
bées la veille
En font un feu qui nous émerveille
Tout en exhalant une odeur sans pa-
reille.

André, depuis longtemps a une idée
Il veut de la jeunesse parler
Mais il y a si longtemps qu'il veut
s'exécuter
Qu'on se demande à quel moment
il va accoucher

"Dans nos campagnes comme à la
ville
Les jeunes ont la manie de l'auto"
dit-il
"Pourquoi toujours courir après le
peril!"
"Qu'ils restent donc chez-eux tran-
quilles!"
"Au lieu de se rencontrer au grill!"
"Parfois accompagnés de certaines
filles!"
"Mais sans farce, je vous le dis,
c'est pas facile!"
"J'ai bien hâte d'avoir la mienne
qui brille!"

Les servants de messe de St-Hya-
cinthe
Veulent faire la grève sans pitié
Une augmentation de 05 chaque
messe sainte
Leur donnera un peu plus de piété

Verra-t-on le jour où pour prier
Les fidèles exigeront d'être payés
En faisant le désespoir de nos braves
cures
Qui essaieront quand même de les
raisonner
En leur disant que le culte n'est

pas un marché
En lisant ces zigs zags qui font
si durs
On croirait que nous sommes tous
des impurs
Ne vous fiez pas aux phrases mi-
niatures
Qui ne sont après tout que des é-
critures

Si vous voulez savoir la vérité
Il ne faut pas nous la demander
Car notre plaisir est d'inventer
Pour que le public soit amusé

Des ratoureux, les diners progressifs
Sont leur programme exclusif
Tandis que nous barbillons actifs
Sommes beaucoup plus impulsifs

Nous ne nous contentons pas de
marcher
Pour nos repas pouvoir digérer
Beaucoup d'exercice employés
Nous donnons je ne sais quoi de
supériorité

Nos athlètes nouveaux
Les Girard et les Bilodeau
Vont concourir pour le titre très
haut
De Monsieur Québec bientôt

Nous leur souhaitons du succès
Car après le travail qu'ils ont fait
Ils méritent de connaître de près
Les honneurs qui reviennent aux
hommes bien faits.

Convention

Les directeurs de la Cie J.A.
Vachon et Fils de Ste-Marie rece-
vaient au début de la semaine,
une convention des Gérants de succur-
sales de cette compagnie.

ZIGS-ZAGS

Rédigé en collaboration

On a eu le diner progressif chez
les Ratoureux. A quand le déshabil-
lé progressif.

Robert, s'est y croyable, reçoit des
petites amies à coucher chez-lui.

Avis à D. et L. Ne recommencez
pas parce que votre nom paraîtra
tout nu dans le journal.

Les "minoues" à Jules sont de
bonnes chasseuses elles attrapent les
souris mais ne les mangent pas.

La Gang du Barbillon s'est fait
reprocher de ne pas veiller assez
tard samedi soir dernier.

Après tout c'est une gang très rai-
sonnable.

La gang des Joyeux Ratoureux
ne peut pas se vanter de la même
chose.

Que penser de ceux qui sont ar-
rivés deux heures après les autres,
mais qui étaient aussi peppés...

Question mystère! Qui avait le
cigare?

On a vu plusieurs nouvelles per-
sonnes avec d'autres nouvelles per-
sonnes samedi soir dernier.

Et André L. était avec sa
blonde.

Après ce qui s'était passé jeudi,
on n'aurait jamais pensé...

Avez-vous remarqué que Réal é-
tait avec deux filles samedi?

Que dire de Colette qui est ve-
nue veiller malgré sa grippe...

N'importe quoi pour être avec la
Gang du Barbillon.

On dit que les barbillons ne con-
naissent pas la grippe...

Pourquoi? Mais parce qu'ils sa-
vent se soigner, voyons...

Deux cuillères de gin est un
remède, mais quand on augmente la
dose, c'est une panacée.

Il paraît que ça c'est battu entre
Scott et Ste-Marie.

La lutte a eu lieu une journée
avant le temps...

Trois frère qui se défont le por-
trait, c'est admirable...

Si le journal pouvait attraper la
grippe on pourrait prendre une pe-
tite vacance...

Ce serait une vacance désastreuse
pour tous...

Les pompiers enflamment les soi-
rées du centre.

Pour une fois que ce sont eux
qui mettent le feu.

Bruno est allé veiller chez Mari-
no. En sortant sa Oldsmobile était
bossée.

Sèche tes larmes Bruno...

Mautadi bois de c..... hein Ti-

Marc.
André à déchiré sa veste...
C'est pas une forêt c'est de la
brousse.

On voit des animaux de taille
dans le bois: un moineau qui ne
sait pas encore voler, une souris
poids-plume et des mouches.

Dans le journal "l'Etoile du Lac"
on lit dans le carnet mondain: U-
ne délégation le grippe asiatique
fait actuellement le tour du Lac St-
Jean où elle fait la visite officielle
des organes respiratoires.

On pourrait aussi bien dire qu'elle
fait le tour du Canada.

Elle fait le voyage sur un micro-
be.

Note

M. et Mme Tancrede Bisson et
leur fils M. Ls-Philippe Bisson de
Chazel, Abitibi de passage à Ste-
Marie chez M. et Mme Arthur Roy.

LE SECRETAIRE-TRESORIER D'UNE VILLE - ANGE OU DEMON ?

Nous voudrions rappeler au pu-
blic combien de responsabilités pé-
sent sur les épaules de ces fonc-
tionnaires qui accomplissent dans
l'ombre une tâche plus ingrate que
rémunératrice.

Que n'exige-t-on pas, en effet,
d'un secrétaire de corporation mu-
nicipale ou de commission scolar-
re? Et si l'on songe qu'il cumu-
le également dans la plupart des
cas la fonction de trésorier, voilà
qui n'améliore certes pas sa situa-
tion. Il faut que le secrétaire-tré-
sorier soit un homme honnête, in-
tègre, discret, arborant un perpé-
tuel sourire en présence des con-
tribuables dont le caractère n'est
par toujours angélique. Mais ce
n'est là qu'un détail entre mille,
puisque notre fonctionnaire doit en-
core rédiger les avis publics, la
correspondance, les minutes des sé-
ances du conseil, les résolutions qui
y sont passées, etc. C'est le secré-
taire-trésorier qui siège à l'hôtel-

de-ville après sa journée de la-
beur et qui retient chez lui tant
d'individus toujours prêts à le dé-
ranger à des heures matinales, ou
tardives.

Que penser maintenant de l'obli-
gation périodique de percevoir les
taxes et les argents des licences,
d'exécuter certaines procédures mu-
nicipales, de mettre en sécurité les
valeurs mobilières, de tenir à da-
te le rôle d'évaluation, la liste des
propriétaires qui varie sans cesse?
En plus de tout cela, notre em-
ployé doit voir à l'observance des
nouveaux et anciens règlements a-
doptés dans la localité, produire un
rapport annuel au Conseil de com-
té, et des rapports mensuels à tel
ou tel ministère, des autorités pro-
vinciales ou fédérales.

Si l'on ajoute à ces mille et un
cas-tête le fait que cet employé
a pour patrons les individus de
toute une localité lesquels ne se gé-
nent pas, au besoin, de le lui rap-

peler et qu'il est sensé coopérer
d'une façon plus immédiate enco-
re avec le maire, les conseillers, les
commissaires d'écoles, la police,
les pompiers, n'est-il pas inhumain
d'exiger que ce fonctionnaire à
tout faire soit par surcroît infail-
lible?

Le salaire de cet employé n'est
déjà pas exorbitant, pourquoi le
lui faire gagner deux fois en l'ac-
cablant de vos reproches immérités
ou en répandant autour de lui des
attaques personnelles contre sa ré-
putation?

La courtoisie a toujours sa place,
c'est la marque de l'homme civili-
sé. Votre secrétaire-trésorier, ce
n'est ni un ange ni un démon,
mais un être humain qui ne de-
mande qu'à vous aider à bien
remplir votre rôle de citoyen dans
une société modèle. Trop de fois,
nous sommes portés à oublier ce
côté de la médaille!

Il est opportun de revoir cette
médaille. De temps à autre...

Lisez et faites
lire notre journal

CENTRE DE L'ELEGANCE BEAUCERONNE



Ste-Marie - Beauce

2ième ETAGE
MANTEAUX
100% ORLON

uni ou à rayures
Grandeurs 10 à 20



Mieux
que la
fourrure
par son aspect,
par son moelleux!

TISSUS
Borg
DEEP FILE

Vous n'avez jamais rien vu - jamais rien palpé
d'aussi merveilleux - c'est un tissu Borg 100%
Orlon*. Léger comme un duvet, chaud et douil-
let, il est à l'épreuve des mites, propre et lisse
comme une fourrure. Tant que vous n'aurez
pas porté un manteau de tissu Borg vous ne
connaitrez pas de confort véritable, d'élégance
aussi parfaite. Quatre teintes magnifiques -
gris lune, miel blond, fushain et noir jais -
modèles longs, trois quarts et vestes.

DR GUY CARTER,

107, rue Notre-Dame, Ste-Marie, Bce. Tél: 61

Bureau ouvert tous les jours.

Cas d'urgence à toute heure.

Fév. 58

Banquet aux Huitres

ORGANISE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB

Au Centre Récréatif de Sainte-Marie, Beauce

Samedi, le 16 Novembre à 9.00 heures p. m.

(Seuls les Chevaliers en règle et les futurs membres seront acceptés)

2^{ème} étape **comportant de nouveaux BAS PRIX!**

A compter de mardi matin 9 hres, le 22 octobre.

Vente 30^{ème} Anniversaire

J. BESHRO & FILS Ste-Marie, Bce

Le plus grand événement de notre histoire.

Venez en foule, épargnez comme jamais ! Vaste collection de nouveautés automnales ! Des bas prix que vous ne verrez pas de sifôt...

SUPER-VENTE DE MANTEAUX

Automne-hiver

Le plus vaste assortiment de nouveaux manteaux attend votre choix.

3 groupes qui feront sensation durant notre Vente 30^e Anniversaire

- Tissus de très haute qualité
- Confection et coupe des plus exquises
- Myriade de teintes automnales
- Tailles 8 à 20 - 38 à 44

Plusieurs sont garnis de fourrure doublés de satin "Milium" entredoublés de chamois.

\$14.50 \$19.50 \$29.50



EPARGNEZ EN ACHETANT

vos Fourrures durant cette vente anniversaire

- Boléros de rat musqué

naturel ou teint vison, valeur jusqu'à \$195.00

Spécial anniversaire **\$99.00**

- Manteaux en dos de rat musqué

naturel ou teint vison, valeur jusqu'à \$395.00

Extra Spécial **\$189.00**

- Manteaux en dos de mouton

noir, valeur \$595.00

Pour **\$299.00**

- Manteaux en pattes de mouton

Valeur \$229.00

Spécial **\$99.00**



Venez dès l'ouverture nous vous garantissons qualité pour qualité que nous battons le marché. Il vous est possible de profiter de nos conditions faciles de paiement.



COSTUMES D'AUTOMNE

Avec ou sans fourrure

Valeur rég. jusqu'à \$69.50

Voici un achat exceptionnel pour vous Mesdames

à liquider **\$19.95 et \$29.50**



- ROBES - ROBES - ROBES -

La plus excitante collection de nouvelles robes de la saison ainsi que plusieurs nouveaux styles des fêtes offerts durant cette Vente anniversaire avec une réduction:

de **40%** et plus

Soyez chic Mesdames, à bas prix encore jamais vu!

J. BESHRO & FILS STE-MARIE, BEAUCE.

N'OUBLIEZ PAS LA GRANDE

Soirée des Pompiers, Au Centre Récréatif, Ste-Marie, Beauce, Samedi soir, le 26 octobre. L'Orchestre "DARAC" sera au programme

Les effectifs de la Beauce paraderont à Lévis

Dimanche le 20 octobre, les compagnies de la Beauce se joindront aux autres effectifs du Régiment de la Chaudière et au corps de cadets affiliés à l'occasion d'une parade d'église régimentaire pour commémorer les batailles sanglantes de la campagne de l'Estuaire de l'Escaut.

La parade qui groupera en un imposant défilé les effectifs suivants: le quartier-général du régiment de la Chaudière (Lévis), la compagnie d'entraînement-support (Lévis), la compagnie "A" de Beauceville et St-Joseph, la compagnie "D" St-Georges de Beauce, la compagnie "B" Lac Mégantic. Cette dernière compagnie sera escortée par sa fanfare. La fanfare régimentaire, sous la direction du capitaine L. G. Richard fournira les accents martiaux pour accompagner le défilé.

De plus les corps de cadets du Juvénat Ste-Anne, de Lévis ainsi que celui du Juvénat de Beauceville et la fanfare de ce dernier seront du défilé.

La parade quittera le Manège Militaire de la rue de l'Arsonal à Lévis à 11 am, pour se rendre par les rues St-Antoine, de l'Arsonal, Desjardins et St-Georges jusqu'à l'église du Christ-Roi, où une messe sera chantée à 11.30 par le Major Emile Turmel, un "padre" du régiment durant la guerre 39-45. Le sermon de circonstance sera prononcé par le capitaine A. A. Hamelin, "padre" actuel du Chaudière.

La campagne de l'Estuaire de l'Escaut est passée dans les annales militaires comme une des plus ardues de la guerre 1939-45 et les actions d'éclat accomplies par le régiment durant cette période (octobre 1944) lui ont valu que l'Escaut soit inclut parmi les honneurs de bataille qu'il aborera sur son drapeau régimentaire. Le 20 octobre, le Chaudière attaqua et captura des positions allemandes près

d'Oostburg). Cette campagne était d'une importance capitale, car les positions ennemies sur les bords de l'estuaire au fond duquel est situé le port d'Anvers empêchaient que les alliés emploient ce port qu'ils avaient capturé en assez bonne condition mais dont les approches étaient fermées par les canons des allemands. Il était donc impératif qu'ils fussent délogés afin que le port d'Anvers puisse servir à soulager les autres ports de la Manche (ceux entre les mains des alliés) qui étaient dangereusement encombrés.

Après la messe, la parade défilera de l'église du Christ-Roi par la rue St-Georges, et la rue St-Ferdinand.

C'est devant le numéro 39 de la rue St-Ferdinand que son Honneur

Clément Thivierge, maire de Lévis recevra le salut au nom de l'autorité civile. Il sera accompagné des invités d'honneur, dont le brigadier Jean V. Allard, CBE, DSO, ED, commandant du secteur de l'Est du Québec, le brigadier Paul Triquet, Croix Victoria, commandant du huitième Groupe de Milice, des colonels honoraires du Régiment de la Chaudière: l'Honorable Cyrille Vailancourt, et M. Georges Donahue et J.L. Demers ainsi que des anciens commandants des régiments de la Chaudière et de Lévis.

La parade se rendra au Manège militaire de la rue St-Ferdinand par les rues St-Louis, Desjardins, de l'Arsonal et St-Antoine. Tous sont invités à se joindre aux parents et amis des membres du régiment en cette occasion de recueillement.

Nouveau gérant à l'Office du Crédit Agricole du Québec

Le notaire Eugène Poirier, président de l'Office du crédit agricole du Québec annonce que monsieur Joseph Bellemare vient d'être nommé gérant de l'Office du crédit agricole et remplacé par monsieur Paul Comtois, ci-devant gérant récemment désigné comme Ministre des Mines et des Relevés Techniques dans le Cabinet fédéral.

Monsieur Joseph Bellemare est bachelier en arts du Séminaire des Trois-Rivières (Promotion 1929), bachelier en sciences agricoles de l'École Supérieure de l'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière (Promotion 1933).

Le nouveau gérant de l'Office est âgé de cinquante ans.

Monsieur Joseph Bellemare fut tout d'abord désigné comme agronome spécial à l'industrie animale au Ministère Provincial de l'Agriculture et ce de 1933 à 1937.

L'Office du crédit agricole fut créé en septembre 1936. Monsieur

Joseph Bellemare fut alors nommé au service de l'Office du crédit agricole en 1937 et a rempli successivement les fonctions de reviseur de prêts, d'inspecteur régional et ultérieurement de chef-adjoint au service de la révision des prêts.

Le nouveau titulaire fils de cultivateurs, est né à Yamachiche d'une famille comptant quatorze enfants.

Nos étudiants à l'extérieur

Mlle Cécile Bégin fille de Mme J.A. Bégin étudie l'anglais à Downsview, Ontario.

Nos braves Américains font mieux de laisser les nègres tranquilles et de retourner au laboratoire.

mercredi le 16 octobre 1957

"Une fille nommée Madeleine" au Centre Récréatif les 20-21-22-23 Octobre

"Une fille nommée Madeleine", un autre sommet du cinéma italien.



"Une fille nommée Madeleine", voilà une autre oeuvre grandiose, qui s'inscrit au palmarès déjà si rehaussé du cinéma italien.

Les quelques privilégiés qui avaient l'avantage de voir l'avant-première de ce film au Cinéma Impérial cette semaine, ont constaté encore une fois la transcendance qu'affichent les Italiens dans leur conception du 7ème art.

Comme dans bien des films italiens, "Une fille nommée Madeleine" nous présente un grand drame de conscience.

L'action se déroule dans un petit village italien. Une jeune fille s'est laissée entraîner à la prostitution après avoir été abandonnée avec un enfant. Dans sa vie de débauche, elle conserve tout de même un sentiment maternel. Son seul grand amour, sa petite fille qu'elle visite régulièrement à l'orphelinat, est brûlée vive devant ses yeux, lors d'une cérémonie religieuse qui se déroule en l'honneur de la Sainte Vierge. Madeleine, par Martha Toren, tient la Madone responsable du grand malheur qui s'ajoute à ses peines. Elle forme donc l'odieuse désir de se venger.

L'occasion lui en est offerte, quand elle se fait passer pour une courtisane afin de jouer le rôle de la madone dans une grande cérémonie qu'un petit village organise annuellement à l'occasion de la

passion du vendredi saint.

Mais tout ne se déroule pas tel qu'elle l'avait prévu. Une violente lutte intérieure se dispute les vestiges de son âme. La Vierge touche son coeur et Madeleine, comme la pécheresse de l'Evangile, confesse ses fautes au bon curé qui lui a fait confiance et implore le pardon du ciel.

Mais la vérité éclate juste avant la grande célébration de la passion. La foule emportée par la colère veut lapider celle qui a voulu se moquer de Dieu. Le prêtre arrive trop tard pour éviter le dra-

LA RECONNAISSANCE SOUVENT MECONNUE

La reconnaissance, de nos jours, se fait de plus en plus rare et n'est le propre que d'un petit nombre. En voici une preuve. L'on se rappelle que dans les semaines qui ont suivi les tristes événements de Hongrie, notre pays a ouvert largement ses portes aux Hongrois persécutés. Nous avons accueilli et hospitalisé de nombreux réfugiés victimes de la barbarie russe. Les navires déversaient sur nos rives des familles entières, ne possédant pour la plupart que les vêtements dont ils étaient revêtus. Des organismes bénévoles leur ont fait la charité de s'occuper de leur établissement. Le gouvernement fédéral, pour sa part, a distribué à ces réfugiés de généreuses allocations, au grand scandale de certains qui trouvaient que ces étrangers étaient mieux traités que nos propres vieillards! Peut-être n'avaient-ils pas tort de penser ainsi!

Or, l'on est en droit de se de-

mander quels résultats ont été le fruit de cette hospitalité, en prenant connaissance des propos tenus par quelques Hongrois, ayant décidé de retourner dans leur pays. En admettant qu'ils n'aient aimé ni le Canada, ni ses habitants cela nous importe peu. Mais il y a un scintillement, une qualité qui s'appelle la reconnaissance et d'ailleurs le fait est que nous ne sommes pas allés les chercher ces émigrés, les arracher à leur pays malgré eux, mais qu'ils sont venus de leur plein gré, paraissant heureux de trouver un refuge dans leur navrante détresse.

Et que doit-on penser de certaines paroles sorties des lèvres de quelques-uns de ces concitoyens provisoires: "Je ne peux pas partir assez vite de ce sale pays," affirme l'un... "Il n'y a aucune culture ici," renchérit un autre... Il est évident que la politesse et la courtoisie ne sont pas leur fort!

Par ailleurs, d'autres, moins arrogants, se plaignent de n'avoir pu trouver un emploi, ou s'ennuient de leur famille demeurée là-bas. C'est regrettable, il est vrai, mais nous n'y pouvons rien. Les étrangers ne peuvent s'attendre à ce que les Canadiens se déclarent en chômage au profit des émigrés!

Heureusement qu'ils ne sont pas tous de ce calibre — et qu'il y en a parmi eux qui font de grands éloges de la façon dont ils ont été accueillis. Cela compense pour ceux de leurs compatriotes, qui ont fait preuve de morgue de civisme et de reconnaissance envers nous.

Observateur.

Avec les hommages de l'Association des cultivateurs de bulbes de Hollande. De: Malak, Ottawa



VOTRE JARDIN AU PRINTEMPS PROCHAIN. Voici l'aspect que votre jardin revêtira au printemps prochain. Tout ce que vous avez à faire est d'acheter DES MAINTENANT des oignons de tulipes et les planter de préférence près d'un arbuste en fleurs. Des oignons sont des fleurs déjà empaquetées; ils ne demandent que d'être achetés et piqués à la profondeur appropriée — 6 pouces en profondeur et à 6 pouces d'intervalle — les oignons feront le reste tout seuls. Ils attireront même des jeunes filles pour agrémenter le paysage.

A VENDRE

Un set de salle à diner ainsi qu'un banc de scie.

S'adresser à:

Robert Savoie,
rue de la Forgerie
Ste-Marie

16-23-30 oct.

Logement neuf à louer

Situé sur l'Avenue Chaperon.

S'adresser à:

Jules Morin,
Ste-Marie, Bce

P. 16 oct.

A VENDRE

Métre de marque Ford 1957, 1 tonne, à l'état de neuf, pourrait servir pour un marchand, une buanderie ou tout autre commerce.

Pour informations

S'adresser à:

Jules-A. Gosselin

C. P. 264

Ste-Marie, Tél: 269

P. 16-23-30 oct.

LUTTE

à la

Salle de l'Auberge de la Chaudière

située entre Ste-Marie, Bce et Scott-Jonction.

Dimanche, le 20 octobre 1957, à 2.30 hres p. m.

Finale 2 dans 3 à finir

Combat revanche

BIG JIM BERNARD

VS

OVILA ASSELIN

L'arbitre sera en dehors de l'arène.

Semi-finale 2 dans 3 à finir

LIONEL BAILLARGEON

VS

MAURICE VACHON

Ce combat promet beaucoup d'action.

Préliminaire 20 minutes

ANTONIO BAILLARGEON

VS

GEORGES GAGNEY



Ovila Asselin